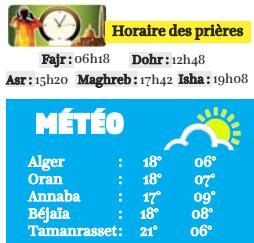


# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 25 décembre 2018 - 17 Rabî` al-thani - N° 2097 - 6<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

ALGÉRIE-TUNISIE

**Le président du Conseil de la nation reçoit l'envoyé spécial du Président tunisien Béji Caïd Essebsi**

P. 24

ALGÉRIE-UKRAINE

**M. Yousfi s'entretient avec l'ambassadeur ukrainien sur la coopération dans les secteurs de l'industrie et des mines**

P. 24

**LE MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE, M. TEMMAR :**

**«470.000 logements AADL coûtent près de 2.500 milliards de DA au Trésor public»**

Le programme de logement de type location-vente (AADL) qui compte 470.000 unités de logements a coûté au Trésor public 2.465 milliards de DA, a fait savoir, hier à Alger, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar. Dans le cadre de ce programme, 111.073 unités ont été réalisées et 285.726 unités sont en cours de réalisation, en attendant le lancement de la réalisation de 73.201 autres unités, a relevé le ministre lors d'une rencontre avec 37 associations et représentations des souscripteurs de cette formule sur un total de 46 associations conviées.

P. 4



ALLOCATION FORFAITAIRE DE SOLIDARITÉ :

**Plus de 315.000 personnes âgées bénéficiaires en 2018**

P. 5

**LE MINISTRE DU COMMERCE, M.DJELLAB : «Des mesures organisationnelles et incitatives pour accompagner les exportations hors hydrocarbures en 2019»**

P. 5

**LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL, FAFA SID LAKHDAR BENZERROUKI : «1448 plaintes et requêtes déposées auprès du CNDH en 2018»**

P. 3

SANTÉ

**Surveillez la colonne vertébrale des enfants**

La colonne vertébrale est la principale structure de soutien de notre squelette. À la fois résistante et flexible, elle permet de rester debout, de se pencher et de se tourner.

P.p 12-13

F TBALL

COMPÉTITIONS AFRICAINES (16<sup>es</sup> DE FINALE RETOUR):

**Le CSC, la JSS et le NAHD assurent, l'USMBA éliminée**

L'aventure africaine continue pour trois clubs algériens, le CS Constantine, la JS Saoura et le NA Hussein-Dey, tandis que l'USM Bel-Abbès quitte la compétition par la petite porte, à l'issue des 16es de finale (retour) de la Ligue des champions et Coupe de Confédération de football disputés samedi et dimanche.

P. 22

SELON L'ONS

**L'inflation moyenne annuelle à 4,5% jusqu'à novembre 2018**

P. 6

MDN

**LUTTE CONTRE LE TERRORISME Reddition d'un terroriste à Tamanrasset et découverte d'une cache de munitions à Bordj Badji Mokhtar**

P. 24

## CE MATIN AU FORUM D'ECHAÂB Conférence sur «Les nouvelles méthodes d'enseignement du code de la route»

Dans le cadre de la sensibilisation des dangers des accidents de la route, le Forum du quotidien Echaâb, organise ce matin à partir de 11h, une conférence-débat sur «Les nouvelles techniques d'enseignement du code de la route (audiovisuel).



## AÉROPORT INTERNATIONAL HOUARI BOUMEDIENE (ALGER)

### Saisie de 35 970 euros



Les éléments de police de la 2ème Brigade des frontières aériennes à l'aéroport international Houari-Boumediene (Alger), ont réussi à déjouer une tentative de transfert illégal d'une somme de 35 970 euros vers l'étranger dissimulée à l'intérieur du bagage d'un passager de nationalité étrangère, qui était à destination de Bamako/ Mali, a indiqué hier un communiqué de la cellule de communication et presse de la DGSN.

## OREF Programme spécial familles et enfants

A l'occasion des vacances d'hiver, l'Office Riadh El Feth (OREF), organise à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 5 janvier, un programme spécial familles et enfants. Au programme : Spectacles en plein air animé par Hamid Achouri, avec des clowns et des magiciens, ateliers de dessins, de peinture, et de céramique froide au halle de la salle Ibn Zeydoun, projection cinéma pour enfants.



## Météo

	Max	Min
Alger	18°	06°
Oran	18°	07°
Annaba	17°	09°
Béjaïa	18°	08°
Tamanrasset	21°	06°

## SOLIDARITÉ NATIONALE Lancement de la 3<sup>e</sup> édition du concours national de l'encouragement de l'entrepreneuriat féminin



Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a annoncé dimanche dans un communiqué le lancement du troisième concours national de l'encouragement de l'entrepreneuriat féminin 2019. L'objectif du lancement de ce concours est de «jeter la lumière sur le parcours de femmes chefs d'entreprises qui ont brillé dans le domaine de l'innovation et de la créativité», a indiqué le ministère, soulignant que le dernier délai d'envoi des dossiers est fixé au 15 janvier 2019. «Toutes les informations concernant cette annonce se trouvent sur le site électronique [www.msnfcf.gov.dz](http://www.msnfcf.gov.dz)», a ajouté le communiqué du ministère.

## Horaire des prières

Mardi 17 Rabî al-thani 1440

Fajr	06:18
Dohr	12:48
Asr	15:20
Maghreb	17:42
Isha	19:08



## CULTURE

### Mihoubi à Aïn Defla

Le ministre de la Culture, M. Azzedine Mihoubi, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Ain Defla. Au cours de cette visite, le ministre inspectera plusieurs structures relevant de son secteur et présidera l'ouverture du Salon des musées.



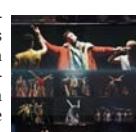
DU 27 AU 31 DÉCEMBRE  
À TAMANRASSET

### 5<sup>e</sup> édition des journées culturelles du Sud

L'Office national de la culture et de l'information (ONDA), en collaboration avec l'association «Sauver l'Imzad», organisent du 27 au 31 décembre dans la wilaya de Tamanrasset, la 5<sup>e</sup> édition des journées culturelles du Sud.

## VENDREDI À LA SALLE IBN KHALDOUN Spectacle chorégraphique Erakch

Le chorégraphe algérien Ahmed Khamis présentera son spectacle Erakch, vendredi 28 décembre à partir de 18h à la salle Ibn Khaldoun. L'événement est organisé par l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger.



## ► TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE La CASNOS invite ses assurés sociaux à régulariser leur situation avant la fin de l'année



La Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) invite ses assurés sociaux à se rapprocher de ses services dans les meilleurs délais (même le samedi) afin de bénéficier des facilités leur permettant de régulariser leur situations avant la fin de l'année, a indiqué hier un communiqué de cet organisme. Le dernier délai pour se rapprocher des services de la CASNOS est fixé au plus tard le 31 décembre 2018, a précisé la même source, ajoutant que cette opération s'inscrit dans le cadre des facilitations accordées par la CASNOS notamment pour le rachat des 4 années de cotisations. La CASNOS met à leur disposition toutes les facilités leur permettant de régler leurs situations, et de bénéficier d'une protection sociale, a noté la CASNOS, relevant que les assujettis débiteurs pouvant bénéficier d'un échéancier de paiement des cotisations antérieures.

## PALAIS DES RAÏS (ALGER) Exposition et ateliers pour enfants

A l'occasion des vacances scolaires, le Palais des Raïs, organise à partir d'aujourd'hui, des expositions et ateliers pour enfants. Au programme : Exposition d'art plastique de Lyamna Zebda, artiste peintre et calligraphe autodidacte, des travaux manuels avec peinture et ateliers.



## ► AÏN DEFLA Séisme de magnitude 3,1 enregistré dimanche à l'ouest de Bourached



Un tremblement de terre d'une magnitude de 3,1 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistré dimanche à 21h19 dans la wilaya de Ain Defla, a annoncé le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre du séisme a été localisé à 6 km à l'ouest de Bourached (W. Ain Defla), précise la même source.

## ARMÉE

# Gaïd Salah poursuit sa visite de travail et d'inspection à la 4<sup>e</sup> RM

Le général de Corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'État-major de l'Armée nationale populaire, a poursuivi hier sa visite de travail et d'inspection à la 4<sup>e</sup> Région militaire, où il a procédé notamment à l'inauguration de quelques structures, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).



Lors de son deuxième jour de visite à la 4<sup>e</sup> Région militaire à Ouargla, le général de Corps d'armée a poursuivi l'inspection de quelques unités du Secteur Opérationnel Sud-est Djanet et a inauguré quelques structures. Avant cela, le chef d'Etat-major de l'ANP « a réitéré, dans son allocution d'orientation prononcée lors d'une rencontre qu'il a tenue hier (dimanche) avec les cadres et les personnels de la Région, l'engagement de l'ANP à accomplir ses nobles missions, en tant que garant véritable et effectif de la souveraineté de l'Algérie, de sa sécurité, et du maintien de sa stabilité et de son indépendance nationale », précise le communiqué. « Nous valorisons le travail sur le terrain que nous fournissons toujours avec sérieux et loyauté, guidés par les orientations et le soutien de Son Excellence, Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale. Un travail qui constitue le pont solide à travers lequel l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), renforce le rempart de sa puissance, puisqu'il est le véritable garant de la souveraineté de l'Algérie et de sa sécurité », a souligné le général de Corps d'armée. « Ainsi, nous considérons que la souveraineté de notre pays, la sauvegarde de sa sécurité et la préservation de sa stabilité et de son indépendance nationale, sont une mission permanente et immuable, voire sacrée pour l'ANP. Une mission dont notre Armée détient les facteurs de son parfait accomplissement, alliant

sens de responsabilité, patriotisme et vision clairvoyante et objective qui tient compte, et je réitère encore, de l'ensemble des contextes nationaux, régionaux et même internationaux », a-t-il fait valoir.

« Sachez que l'Algérie demeurera au-dessus de toutes les considérations et restera à jamais, grâce à la Volonté d'Allah Le Tout-Puissant, au-dessus de toute considération. La préservation des intérêts suprêmes de l'Algérie constitue un symbole emblématique de la loyauté de ceux qui ont sacrifié leurs âmes pures, tant sous le haineux joug colonial que parmi les valeureux Chouhada du devoir national, et qui ont donné au dévouement à la Nation et à la préservation de sa sécurité et sa stabilité le sens et la symbolique qui leur reviennent », a fait savoir le chef d'Etat-major de l'ANP.

Dans la matinée de lundi et après la cérémonie d'accueil au niveau du Secteur Opérationnel Sud-est Djanet, et en compagnie du général-major Hassan Alaïmia, Commandant de la 4<sup>e</sup> Région militaire, le général de Corps d'armée a visité quelques unités mobilisées au niveau de la bande frontalière, à l'instar du 42e Régiment Blindé et du 34e Bataillon d'Infanterie, où il a suivi un exposé présenté par le commandant du Secteur Opérationnel, outre des exposés présentés par les Commandants d'unités dudit Secteur, portant sur les missions principales de ces importantes unités.

Le général de Corps d'armée a également tenu une rencontre avec les

personnels, à travers laquelle il a « valorisé les efforts fructueux consentis, jour et nuit, pour la protection des frontières de notre pays contre tous les fléaux », relève la même source. Par ailleurs, le général de Corps d'armée a inauguré une cité militaire de 60 logements dédiée aux cadres des unités de la garnison de Djanet. L'escala suivante du vice-ministre de la Défense nationale au deuxième jour de sa visite a porté sur les unités du Secteur de Laghouat, où il a inauguré le Dépôt Sectoriel des Carburants, réalisé en tant qu'unité de soutien en produits pétroliers, dans le cadre du plan de développement de la chaîne logistique de l'ANP, « caractérisée par une grande flexibilité d'emploi, lui permettant d'accomplir ses missions de transport de carburant, sa distribution et son stockage, ainsi que d'analyse et de contrôle de qualité ». Au niveau de l'Ecole d'Application de Défense Contre Aéronefs, il a tenu une rencontre avec les cadres et les personnels du Secteur de Laghouat, où il a prononcé une allocution d'orientation à travers laquelle il a affirmé que « la protection des frontières de notre Pays de façon parfaite, complète et continue, requiert l'acquisition de tous les facteurs de puissance et leur développement en permanence, à même de garantir le maintien de la disponibilité opérationnelle et l'état-prêt au combat des personnels et des unités, et de faciliter ainsi le parfait accomplissement des missions assignées », conclut le communiqué.

## TAMANRASSET : Plus de 600 jeunes attendus à la manifestation «l'Algérie au cœur de son Sahara»

Plus de 600 jeunes, issus de différentes régions du pays, devront prendre part à la manifestation «l'Algérie au cœur de son Sahara», prévue du 27 décembre au 2 janvier prochain dans la wilaya de Tamanrasset, a-t-on appris hier des responsables de la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS).

Placée sous le signe «Vivre ensemble en paix», cet événement touristique et culturel, qui prévoit l'organisation d'une panoplie d'activités culturelles, spor-

tives et artistiques à la satisfaction des invités de la capitale de l'Ahaggar, sera mis à profit pour découvrir la région à la faveur des randonnées prévues au niveau des sites archéologiques et touristiques disséminés sur le territoire de la région, a indiqué le directeur du secteur.

«Ce rendez-vous juvénile devra contribuer au raffermissement des liens de fraternité et d'amitié entre les fils du pays et à la valorisation du legs culturel popu-

laire», a souligné Abdelkrim Hassani.

L'organisation des circuits touristiques vers des sites et les régions de Tinissa, Tit, Tédhiras et Taguemart, de tournois sportifs, de campagnes de boisement et de don de sang, figurent également au menu de cette manifestation.

Les mélomanes auront à apprécier, durant ce rendez-vous, des soirées artistiques projetées au niveau de la place publique «ier Novembre» où seront dres-

sées des tentes sahariennes devant servir de cadre aux activités culturelles et artistiques. Coïncidant avec les vacances scolaires d'hiver et la célébration du nouvel an (2019), cette manifestation «l'Algérie au cœur de son Sahara» vient à point nommé meubler la scène culturelle dans la région, constitue un moyen de récréation et de détente pour les enfants et leurs familles.

LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL,  
FAFA SID LAKHDAR  
BENZERROUKI :

### «1448 plaintes et requêtes déposées auprès du CNDH en 2018»

Quelque 1448 plaintes et requêtes ont été déposées auprès du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) en 2018, dont près de 900 cas ont été traités, a indiqué hier à Alger, la présidente du Conseil, Fafa Sid Lakhdar Benzerrouki.

Dans une déclaration à la presse, Mme Fafa Sid Lakhdar Benzerrouki, qui a donné le coup d'envoi d'une session de formation sur «la cybercriminalité», organisée par le CNDH en collaboration avec le bureau de l'Organisation internationale et de réforme pénale au Proche orient et en Afrique du nord, a indiqué que «1448 plaintes et requêtes ont été déposées auprès du CNDH en 2018, dont 900 cas ont été traités», soulignant que le

Conseil, créé en vertu de la Constitution 2016, «a reçu durant cette même année, 826 personnes au siège du conseil à Alger et au niveau de ses bureaux régionaux». Outre les citoyens algériens, le conseil a également reçu des ressortissants de pays européens et africains, car la Constitution algérienne et le conseil s'intéresse à la protection des droits de l'Homme de toutes personnes, qu'il s'agisse de citoyens algériens ou de ressortissants étrangers, a-t-elle précisé.

Concernant le rapport annuel du conseil pour 2018, la responsable a fait savoir que «le conseil a entamé l'élaboration de son rapport annuel qui sera soumis au président de la République début 2019», indiquant que cette instance «a tenu une assemblée générale, dimanche, en présence de représentants des ministères des Affaires étrangères, de l'Intérieur, de la Justice, de la Solidarité nationale ainsi que les Affaires religieuses et des Wakfs pour permettre à ces départements ministériels de contribuer à tous les aspects liés aux droits de l'Homme». Le conseil «recevra également les rapports des différents instances étrangères pour y répondre dans son rapport annuel», a-t-il ajouté.

Mme Benzerrouki a, d'autre part, assuré que l'Algérie «dispose d'un arsenal juridique de lutte et de prévention contre la cybercriminalité», rappelant, à cet égard, la loi n° 04-15 modifiant et complétant le Code pénal. Le législateur algérien «a durci les peines», concernant les cas où «la défense national ou les organismes de droit public» sont ciblés par la cybercriminalité, a assuré la président du CNDH. Cette loi, poursuit Mme Benzerrouki, a institué l'organe national de prévention et de lutte contre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication (TIC), qui a pour missions, «l'activation et la coordination» des opérations de surveillance de ce genre de crimes et d'aider les autorités judiciaires et les services de la Police judiciaire dans les investigations en cours, sur les crimes en lien avec l'utilisation des TIC, ainsi que l'échange d'informations avec leurs homologues à l'étranger, a-t-elle précisé.

Le ministère de la Justice «s'emploie à l'élaboration d'un projet de loi relatif à la lutte contre la cybercriminalité et qui sera soumis au Parlement, après son adoption par le Conseil des ministres», a révélé la même responsable. Pour sa part, le représentant de l'Organisation internationale de la réforme pénale pour la zone du Proche-Orient et d'Afrique du Nord (MENA), Mohammed Chabana, a mis en avant l'importance capitale du thème de cette session, au vu, a-t-il dit, du «prolongement des crimes cybernétiques avec leurs ramifications à l'échelle mondiale». Cette session «portera sur des aspects importants relatifs aux modes opératoires à adopter pour le traitement les crimes cybernétiques, aux investigations y afférentes, ainsi qu'à la protection des réseaux et des données», a-t-il rappelé. Les travaux de cette session, à laquelle ont assisté un représentant du ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, des officiers du corps de la Sécurité nationale, ainsi que des experts de plusieurs organismes, se prolongeront jusqu'au 25 décembre courant.

**COMMERCE**

**M.Djellab : «Des mesures organisationnelles et incitatives pour accompagner les exportations hors hydrocarbures en 2019»**



La récente dynamique des exportations hors hydrocarbures en Algérie sera renforcée en 2019 par un accompagnement spécial des exportateurs sur les plans organisationnel, logistique et incitatif, a affirmé hier à Annaba le ministre du Commerce, Saïd Djellab.

Le ministre a donné le coup d'envoi d'une opération d'exportation de 35.000 tonnes de clinker vers la Côte d'Ivoire à partir du port d'Annaba en présence de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima Zohra Zerouati, des autorités locales et des responsables de la cimenterie CILAS.

Cette opération représente la seconde du genre vers un pays africain. Le ministre s'est enquis, par ailleurs, des conditions et des capacités du port d'Annaba, mettant l'accent sur la nécessité de développer les services logistiques pour gagner du temps et réduire les charges d'exportation. D'une capacité de production de 2,7 millions tonnes par an, la cimenterie CILAS, fruit d'un partenariat entre un particulier et la société LafargeHolcim, ambitionne d'exporter 2 millions de tonnes de ciment.

Le ministre a salué les performances de cette société qui a recours à des technologies de pointe, tenant compte de l'aspect écologique.

**INTERNET**

**Tizi-Ouzou : le taux de couverture en fibre optique et 4G LTE porté à plus de 90%**

Le programme d'investissement, engagé par Algérie Télécom durant l'année 2018, a permis de porter à plus de 90% le taux de couverture de la wilaya de Tizi-Ouzou en fibre optique et en 4G LTE, a indiqué hier le directeur local de cette entreprise publique, Ada Amar.

Jusqu'à ce mois de décembre, le taux de couverture des chefs-lieux de communes de la wilaya en fibre optique a été porté à 91% suite à la réalisation, cette année, d'un programme de pose de 220 km, a précisé M. Ada. Cette opération a profité à huit (8) communes qui sont Aït Yahia Moussa, Agouin Gueghrane, Ath Ziki, Idjeur, Illoula, Oumalou, Aït Yahia, Timizart et Tirmitime, a-t-il dit.

Avec ces nouveaux branchements, Algérie Télécom a réalisé, depuis le lancement du programme de pose de fibre optique, un total de 1 580 km, a ajouté M. Ada qui a indiqué qu'en plus des chefs-lieux de commune, cette même entreprise a également raccordé, courant 2018, quelque 98 bureaux de postes.

S'agissant des zones éloignées et difficiles d'accès, Algérie Télécom a réalisé un programme de déploiement de la 4G LTE, «une technologie adaptée au relief montagneux de la wilaya», a observé M. Ada. Au titre de ce programme Algérie Télécom a déployé et mis en service, au courant de cette année, un total de 15 équipements 4G LTE et dont le dernier a été installé la semaine dernière au village Mhaga (commune d'Idjeur).

«Ces 15 nouveaux équipements ont porté à 83 le nombre total des équipements 4G LTE déployés à travers la wilaya, pour une capacité de 55 600 accès et une couverture de 94% en cette technologie», a souligné le même responsable. Parallèlement aux programmes de déploiement de la fibre optique et de la 4G LTE, Algérie Télécom a installé et mis en service des équipements d'accès aux nouvelles technologies Idoom ADSL, Idoom 4G et Idoom fibre, d'une capacité de 7 164 accès au profit de 27 cités, depuis le début de cette année.

**HABITAT:**

**470.000 logements AADL coûtent près de 2.500 milliards de DA au Trésor public**

Le programme de logement de type location-vente (AADL) qui compte 470.000 unités de logements a coûté au Trésor public 2.465 milliards de DA, a fait savoir, hier à Alger, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar.



Dans le cadre de ce programme, 111.073 unités ont été réalisées et 285.726 unités sont en cours de réalisation, en attendant le lancement de la réalisation de 73.201 autres unités, a relevé le ministre lors d'une rencontre avec 37 associations et représentations des souscripteurs de cette formule sur un total de 46 associations conviées.

Le secteur compte lancer la réalisation du programme 2019 qui prévoit la réalisation de 90.000 unités pour un montant de 462 milliards DA, et ce afin de prendre en charge tous les souscripteurs ayant versé la première tranche du prix du logement, a indiqué le ministre.

Il a souligné, à ce propos, que ces rencontres avaient permis de régler 18 points communs et de définir 104 autres représentant des préoccupations personnelles, dont certaines ont été prises en charge.

Rappelant l'inscription, au titre de l'exercice 2019, d'un programme de 90.000 logements avec un montant de 472 milliards DA, «en dépit des difficultés financières du pays», M. Temmar a fait état d'une décision pour la prise en charge des souscripteurs inscrits en 2001-2002 ayant atteint 70 ans dans le cadre de la Kafala et de la note ministérielle du mois d'avril 2018.

Le secteur a accordé le choix des sites, en prenant en considération la date du dépôt, la distance entre le lieu de travail et le lieu de résidence, la disponibilité des logements au niveau des différents sites et la disponibilité du foncier, a ajouté le ministre.

Concernant les entreprises ayant accusé du retard dans la réalisation des projets (70.000 unités à fin août 2017), M. Temmar a fait état de la résiliation des contrats de près de 10.000 logements dont la réalisation est confiée à 8 entreprises, dont 4 étrangères dans les wilayas de Biskra, Bouria, Tebessa, Tlemcen, Guelma, Mascara, Tissemsilt et Ain Defla.

Dans le même cadre, les travaux de réalisation ont été relancés pour plus de 35.000 logements en sus du règlement du problème du foncier dans la majorité des wilayas à l'exception d'Alger et Tizi-Ouzou où des efforts consentis pour y remédier. Concernant les recours, quelque 54.460 recours ont été enregistrés dont 18.226 ont été

acceptés, 3.273 autres acceptés sous réserves et 15.833 en cours d'examen concernant notamment le programme AADL 2, en attendant l'annonce des résultats fin mars 2019.

Le total des recours enregistrés dans le cadre du programme AADL 1 s'élève à 14.486 recours, dont 9991 acceptés, 3415 refusés, et 1080 sous réserves.

Tandis que le nombre de recours enregistrés dans le cadre du programme AADL 2 est estimé à 39.974, dont 8235 acceptés, 13.713 refusés et 2193 sous réserves.

Dans le volet informatique, le ministre a fait état de la mise en place d'une application permettant aux souscripteurs de suivre leurs dossiers sur internet, de retirer leurs propres documents, d'envoyer les papiers nécessaires à l'agence et de consulter les résultats finaux de leurs démarches.

Par ailleurs, le ministre a invité les souscripteurs ayant récupéré les clefs de leurs logements à payer les loyers de façon régulière pour permettre à l'agence de prendre en charge les frais de maintenance, de faciliter le travail des agents de nettoyage.

De même qu'il a recommandé la mobilisation de tous les membres des familles pour préserver l'ensemble de ces cités notamment les espaces extérieurs.

Lors de cette rencontre, le ministre a pris note des préoccupations des représentants de deux associations et de deux cas de souscripteurs exclus réintégrés dans le cadre d'une note ministérielle rendue publique en avril dernier.

A noter que les représentants ont été répartis sur quatre (4) ateliers afin d'examiner leurs réclamations.

Les ateliers tenus au terme de l'ouverture de cette rencontre, et à travers lesquels les préoccupations seront rapportées au ministre, ont porté sur la maintenance et la gestion immobilière, la situation légale, le financement, et le suivi des projets.

Pour sa part, le directeur général de l'AADL, Said Rouba a mis en avant les efforts consentis par l'Etat en matière de financement des programmes de logement.

Il a expliqué, dans ce cadre, que les souscripteurs au programme AADL 1 bénéficiaient d'une aide de l'Etat à hauteur de 69% contre le

paiement d'un taux de 31% pendant une durée de 25 ans, les souscripteurs au programme AADL 2 bénéficient, quant à eux, d'une aide de l'Etat à hauteur de 61% contre le paiement de 31% de la valeur du logement, et ce pendant la même durée.

Le même responsable a rappelé, à cet égard, le programme inscrit au titre de l'exercice 2018 pour la réalisation de 120.000 unités, un programme qui a vu le lancement de 70.000 unités et l'étude de 33.000 autres.

Il a fait état, sur ce point, de la préparation, par l'agence, d'un «projet d'affectation d'un acte», un document, a-t-il précisé, qui accompagnera le souscripteur de la phase «ordre de paiement» jusqu'à l'attribution du logement.

S'exprimant à cette occasion, le président de l'Association pour la protection du consommateur et son environnement (APOCE), Mustapha Zebdi a affirmé que cette rencontre témoignait d'un «courage politique» intervenu suite aux mesures initiées depuis plusieurs années, soulignant que cette réunion doit être couronnée par des décisions applicables sur le terrains.

Mettant en avant l'importance de trouver des mécanismes adéquats aux problèmes soulevés, M. Zebdi a fait partie de «réserve quant aux mécanismes proposés pour solutionner les problèmes pointés.

Nous avons convenu d'une feuille de route avec le ministère mais rien n'a été fait pour l'heure».

Il a assuré, à ce propos, l'attachement de son association à accompagner les souscripteurs et à les orienter en matière, notamment, de procédures administratives.

«Nous ne remettons pas en question les intentions mais plusieurs questions doivent être réglées, notamment les actes, en préparation, qui contiennent plusieurs dispositions abusives qu'il y a lieu de revoir», a ajouté M. Zebdi.

A noter que cette rencontre a vu la participation des présidents de commissions à l'Assemblée populaire nationale (APN), des députés, des présidents d'associations de protection du consommateur, des présidents d'associations des souscripteurs AADL et plusieurs responsables du secteur de l'habitat.

APS

## DISPOSITIFS SOCIAUX POUR LA PRISE EN CHARGE DES PERSONNES ÂGÉES : Mme Eddalia souligne l'importance de la rencontre d'information

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia a mis en avant, hier à Alger, l'importance de l'organisation de la première Journée d'information sur «les dispositifs sociaux pour la prise en charge des personnes âgées», en vue de vulgariser, «les efforts fournis en matière de protection de cette catégorie de la société, à travers les différents dispositifs et mécanismes sociaux prévus par la loi, dans une perspective multidimensionnelle».

Supervisant le lancement de cette rencontre organisée sous le slogan «ensemble pour garantir une meilleure vieillesse», la ministre a précisé que lumière sera projetée, lors de cette rencontre, sur «l'ensemble des dispositifs mis en place en vue de sauvegarder la dignité de la personne âgée, sur leurs objectifs humains et sociaux et les résultats escomptés de leur aboutissement».

A ce propos, elle a souligné que les subventions financières mobilisées par l'Etat pour consacrer le caractère social connaissaient une croissance continue chaque année, au profit de toutes les catégories des démunis, y compris les personnes âgées.

La ministre a estimé que cette rencontre se veut également une opportunité pour les chercheurs et experts pour mettre en relief les points «faibles et forts relevés dans les législations et lois régissant l'action sociale, d'exprimer leurs avis en toute objectivité et de soumettre des propositions constructives qui assurent la continuité de la communication entre les franges de la société et qui garantissent son adhésion et sa solidité pour faire face à tous les défis et les difficultés».

Il est également question d'échanger les opinions avec tous les concernés en vue de développer les outils et améliorer la performance afin de parvenir à un service de qualité au profit de cette catégorie et de consacrer le principe de jouir de la vie et du bien-être à chaque personne âgée, au même pied d'égalité, avec toutes les franges de la société», a soutenu la ministre.

Dans ce cadre, Mme Eddalia a



réaffirmé «l'attachement de l'Algérie à préserver la famille de tous les fléaux sociaux, et ce à travers la consécration, par le législateur, du principe de cohésion et de solidarité entre ses membres, sans omettre les droits et la mise en place de peines suite à la violence, l'exploitation ou à l'abandon des descendants, y compris la personne âgée, citant à ce propos, l'article 72 de la Constitution révisée en 2016, initié par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika» qui a stipulé que «la famille bénéficie de la protection de l'Etat et de la société (...), la famille et l'Etat protègent les personnes âgées».

Le législateur a tenu, d'après la ministre, «à faire de la famille un espace pour développer les liens de l'union, la solidarité, la bonne entente et l'élimination des maux sociaux, conformément aux articles 2 et 3 de la loi n° 84-11 portant Code

de la famille modifié et complété qui stipule dans son article 77 que l'entretien des ascendants incombe aux descendants et vice-versa, selon les possibilités les besoins et le degré de parenté dans l'ordre successoral».

«Les réformes sociales et législatives qui ont été couronnées par la promulgation de la loi n° 12-10 en 2010 relative à la protection des personnes âgées et ses textes réglementaires, ont jeté les bases pour la mise en place des dispositifs d'application visant à assurer les conditions appropriées permettant à la personne âgée de vivre une vie stable en milieu familial», a souligné Mme Eddalia, soutenant que ces dispositifs valorisent les valeurs humaines de contact intergénérationnel, le renforcement du tissu familial social et sa protection de toutes coutumes et pratiques étrangères à la société».

## ALLOCATION FORFAITAIRE DE SOLIDARITÉ: Plus de 315.000 personnes âgées bénéficiaires en 2018

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia a fait état, hier à Alger, de 315.145 personnes âgées ayant bénéficié de l'Allocation forfaitaire de solidarité (AFS) avec une garantie de la couverture sociale et sanitaire, à savoir 34% d'un total de 962 710 bénéficiaires de ce dispositif en 2018.

Intervenant à l'ouverture des travaux d'une journée d'étude sur les dispositifs sociaux pour la prise en charge des personnes âgées en Algérie, placée sous le thème «ensemble pour garantir une meilleure vieillesse», la ministre a affirmé que «le nombre des femmes âgées bénéficiaires de l'AFS, sur l'ensemble des bénéficiaires s'est élevé à 171 958, soit un taux de 54,6%».

Le nombre d'interventions sur le terrain des cellules de proximité de solidarité ciblant les personnes âgées souffrant de précarité sanitaire et sociale ou se trouvant en situation difficile s'est établi à 186 148 interventions entre 2017 et 2018.

Mme Eddalia a précisé que lors de la période allant du premier janvier au 30 août de l'année en cours, ces mêmes cellules ont effectué au niveau national



des opérations de médiation sociale au profit de 23 800 personnes âgées ayant bénéficié des différentes aides à domicile, outre 33 924 autres, dont 28 735 femmes, bénéficiaires de micro-crédits représentant un montant global de 2,8 milliards DA.

La ministre a fait état, à ce titre, de la préparation, par son département, d'un projet de décret exécutif permettant d'ouvrir la porte des investissements aux opérateurs privés possédant des moyens matériels pour la prise en

charge des personnes âgées. Evoquant l'importance de la généralisation de la carte pour la personne âgée, la ministre a indiqué que «plus de 130.000 cartes ont été distribuées à travers les Directions de l'action sociale et de la solidarité à travers les wilayas», soulignant que «614 personnes âgées ont été réinsérées dans leur milieu familial à travers la médiation familiale ou auprès de familles d'accueil» en 2017 et 2018.

Par ailleurs, Mme Eddalia a mis l'ac-

## AGRICULTURE Bouazghi : «Hausse de la superficie agricole irriguée à 50.000 ha en 2019 à Blida »



Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi a affirmé lundi à Blida, l'impératif du relèvement de la superficie agricole irriguée dans la wilaya à 50.000 ha durant l'année prochaine.

Le ministre, qui écoutait un exposé sur l'état des lieux du secteur, au titre d'une visite de travail dans la wilaya, a souligné la nécessité du relèvement de la superficie agricole irriguée, estimée actuellement à 32.000 ha, à près de 50.000 ha en 2019, et ce «conformément aux objectifs fixés par la tutelle» a-t-il précisé.

Il a insisté sur l'impératif de l'adoption de la technique du goutte à goutte.

Une technique, dont la «contribution est avérée dans l'économie de l'eau et la qualité des récoltes» selon M. Bouazghi, sachant que son taux d'exploitation est de pas plus de 26% à Blida. La vulgarisation de cette technique, nécessaire, a-t-il ajouté, une intensification des campagnes d'information en direction des agriculteurs et des exploitants locaux, appelés à une plus large exploitation du «goutte à goutte» dans l'irrigation de leurs récoltes, ceci d'autant plus, a-t-il fait remarquer «qu'une majorité d'entre eux se plaint du manque des eaux d'irrigation». Il a, d'autre part, recommandé le parachèvement, au niveau de la wilaya, de l'opération de conversion des terres agricoles du droit de jouissance au droit de concession «au début de l'année prochaine», car «de nombreuses willayas du pays ont déjà parachevé l'opération», a-t-il précisé. Le ministre s'est rendu, à l'occasion, au club équestre de la ville où il a visité une foire agricole. Il est, en outre, attendu pour l'inauguration de nombreuses structures relevant de son secteur, autre l'inspection d'exploitations agricoles, et d'un ferme d'élevage de vaches. Le programme de cette visite sera clôturé par une opération de boisement prévue à Chréa.

cent sur l'impératif de «préserver la dignité et bon traitement de ces personnes âgées par les descendants ou par les proches», rappelant, dans ce cadre, les peines prévues par code pénal contre les auteurs d'agression contre la personne âgée, d'autant que l'Islam exhorte au bon traitement des parents». Concernant une éventuelle révision de l'AFS qui s'élève à 3.000 DA, Mme Eddalia a précisé que «la personne âgée bénéficiaire, à l'instar de cette allocation de «dispositifs sociaux et sanitaires et d'autres aides», soulignant que «la conjoncture financière du pays ne permet pas la révision de cette allocation». Concernant la consécration de 1% des postes de travail au profit des personnes handicapées, la ministre a indiqué que différentes institutions et secteurs publics et privés ont été contactés pour recenser le nombre des recrutements de cette catégorie», indiquant qu'«au cas où ces institutions ne respectent pas ce taux cité dans le recrutement de cette catégorie stipulé par la loi sur la protection des personnes handicapées, elles sont appelées à verser un taux de 1% au profit de la solidarité nationale».

APS

## AGRICULTURE: Impératif d'intensifier le contrôle des fruits et légumes

Le président de la Fédération algérienne des consommateurs, Zaki Hariz, a appelé hier à Alger à l'impératif d'intensifier le contrôle des fruits et légumes pour s'assurer qu'ils ne contiennent pas de taux importants en résidus et polluants chimiques dont les retombées sont néfastes pour la santé du consommateur.

Intervenant lors d'une journée d'études et d'information sur les polluants chimiques dans la filière des fruits et légumes, M. Hariz a mis l'accent sur la nécessité d'utiliser rationnellement les produits chimiques en raison de leurs risques sur la santé du consommateur, soulignant l'importance d'intensifier les campagnes de sensibilisation en faveur des agriculteurs sur les dangers d'utilisation abusive de ces produits et des pesticides agricoles par rapport à la santé publique.

Précisant, dans ce sens, que l'objectif de cette journée était d'interpeller les autorités publiques et les investisseurs dans le domaine agricole et même les consommateurs sur le risque chimique préjudiciable à la santé du consommateur, le même responsable a appelé à l'impératif d'intensifier le contrôle des fruits et légumes pour s'assurer de leur salubrité.

Après avoir expliqué que le manque de contrôle dans la filière des fruits et légumes est due à l'insuffisance des équipements de laboratoire et de la formation dans les techniques d'analyse, il a exprimé à ce propos, son souhait de créer dans les plus bref délais une commission de suivi composée de toutes les parties concernées en vue de limiter le risque chimique. D'autre part, Mme Kahna Bettane, représentante du Centre national de toxicologie (CNT), a indiqué que les fast-foods étaient à l'origine de l'aggravation du taux d'intoxication notamment chez les enfants et les personnes âgées. Elle a appelé également à l'importance d'utiliser rationnellement les pesticides et les engrains dans les fruits et légumes vu leurs effets néfastes sur le consommateur.

Les agriculteurs doivent observer également les quantités autorisées à cet effet pour la préservation de la santé publique, a-t-elle ajouté.

Pour sa part, le directeur de la formation, de la recherche et de la vulgarisation au ministère de l'Agriculture, Mekersi Iskander a fait savoir que les efforts se poursuivent pour l'accompagnement et la sensibilisation des agriculteurs quant aux dangers de l'utilisation excessive des engrains et des pesticides chimiques sur la santé des consommateurs.

«Nos actions consistent principalement en la prévention et la mise en place des moyens nécessaires pour la sensibilisation, l'information et l'accompagnement des agriculteurs en vue d'adopter la prévention biologique au lieu de la prévention chimique, notamment lors de la prévalence des maladies touchant la filière des fruits et légumes», a-t-il poursuivi. Dans le même contexte, la directrice générale de l'Institut national de la protection des végétaux (INPV), Basta Dalila a évoqué dans son intervention les différentes maladies des végétaux et les moyens mobilisés pour la lutte biologique au lieu de la prévention chimique ayant des impacts négatifs sur la santé du consommateur à long terme.

A ce propos, elle a appelé à la nécessité de revoir la réglementation et de rendre impératif le contrôle sur la filière des fruits et légumes afin de connaître le degré des polluants chimiques, en sus de la nécessité de renforcer et de doter les laboratoires en moyens sophistiqués pour un contrôle efficace.

De son côté, la représentante du ministère du Commerce a évoqué les différentes législations relatives à la pollution chimique des aliments et les mesures prises pour leur contrôle, affirmant, dans ce cadre, que la garantie du contrôle ne peut être atteint qu'à travers la conjugaison des efforts et les actions communes entre les différents secteurs et la société civile.

Elle a précisé que la question du contrôle demeure la préoccupation primordiale du ministère du Commerce qui a mobilisé «tous les moyens matériels et humains pour garantir la protection de la santé du consommateur», a-t-elle dit.

## SELON L'ONS: «L'inflation moyenne annuelle à 4,5% jusqu'à novembre 2018»

L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel a été de 4,5% jusqu'à novembre 2018, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel à novembre 2018 est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte des 12 mois allant de décembre 2017 à novembre 2018 par rapport à la période allant de décembre 2016 à novembre 2017.

Quant à la variation mensuelle des prix à la consommation, c'est-à-dire l'évolution de l'indice du mois de novembre 2018 par rapport à celui du mois d'octobre 2018, elle a baissé de 0,5%. En termes de variation mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont inscrit un recul de 1,4% en novembre par rapport à octobre 2018, résultant d'une décroissance des prix des produits agricoles frais (-2,9%). Cette variation baissière des prix des produits agricoles frais a été induite, principalement, par la chute des prix des fruits (-11%), des légumes (-10,8%) dont la pomme de terre (-4,6%).

En revanche, des hausses ont caractérisé les autres produits alimentaires, notamment la viande de poulet (+5,3%) et les œufs (+10,7%).

Pour les prix des produits alimentaires industriels (agroalimentaires), ils ont connu une légère hausse de 0,2% due,



particulièrement, à l'augmentation des prix du café (+1,4%). Concernant les prix des produits manufacturés, ils ont connu une variation haussière de 0,3% tandis que ceux des services ont augmenté de 0,6%, précise l'Office. Par groupe de biens et services, les prix du groupe Habillement-Chaussures ont connu une hausse de 0,6%, tandis que ceux de

l'Education-Culture-Loisirs ont augmenté de 1,6%. Le groupe Produits divers a aussi observé une variation haussière de 0,6%. Même tendance a été enregistrée par celui de la Santé-hygiène corporelle (+0,4%). Le reste des groupes de produits s'est caractérisé soit par des variations modérées soit par des stagnations.

## LIÈGE: Hausse de la production à plus de 86.000 quintaux en 2018

La campagne d'exploitation du liège dans les 18 wilayas du pays productrices s'est soldée par une récolte de 86.373,6 quintaux (qx) au titre de l'année 2018, a indiqué hier à Alger l'Inspecteur général des forêts, Abdelfatah Abdelfattah.

Intervenant lors d'une journée d'information sur le bilan de la campagne-liège 2018 M.

Abdelfattah a estimé que cette récolte était encourageante et augurerait d'une reprise de cette filière «qui avait été délaissée sur les plans technique et économique durant ces dernières années».

Bien que légèrement en-deçà des prévisions faites par la Direction générale des forêts (DGF) qui avait tablé sur une production de 90.020 qx, le taux de réalisation (94%) reste «satisfaisant» puisqu'il a dépassé la production de la campagne 2017, a déclaré M.

Abdelfattah lors du point de presse organisé à l'issue de cette rencontre qui a regroupé

les représentants des directions des forêts des wilayas concernées.

Selon lui, l'activité-liège commence à connaître une reprise pour atteindre le niveau qu'elle avait durant les années 80 lorsque le pays produisait entre 150.000 et 200.000 quintaux par campagne, sachant que «la décennie noire a déséquilibré la programmation et l'exploitation du liège dans les forêts».

«C'est maintenant que nous sommes en train de reprendre le dessus pour mettre en place des plans d'exploitation qui répondront parfaitement au potentiel de liège qui existe dans notre sous-région (forêts de chênes-lièges)», a ajouté M. Abdelfattah.

A cet effet, un comité de suivi a été créé et se réunit régulièrement pour mettre en place les recommandations formulées lors des journées d'études précédemment sur le chêne-liège.

Selon lui, la contribution de l'exploitation et de la vente

de ce produit forestier notamment vers des marchés étrangers, est importante pour l'économie nationale, ajoutant que le liège algérien est exporté notamment vers le Portugal, la France, l'Italie et la Chine. En 2015, les exportations de liège ont rapporté au pays plus de 4 millions de dollars, a souligné M. Abdelfattah estimant que ce chiffre peut être facilement triplé si les forêts de chênes-lièges du pays «sont exploitées convenablement en suivant les plans de gestion établis».

Le produit est utilisé essentiellement pour la fabrication de bouchons naturels, notamment dans la filière vinicole, ainsi que dans l'isolation pour le secteur du bâtiment, dans la fabrication de chaussures et d'accessoires, et même dans l'industrie aéronautique notamment aux USA.

Concernant les ventes locales du liège au titre de la campagne de 2017, elles ont été estimées à plus de 205 millions DA dont 20% (environ 23

millions de DA) sont versés au Trésor public. Dans leurs interventions lors de cette rencontre, les participants ont relevé plusieurs contraintes entravant l'exploitation et la récolte de ce produit forestier, tels les incendies qui ravagent les forêts durant la saison estivale, le manque de moyens matériels et humains, la topographie de certaines forêts situées essentiellement dans les wilayas de Tizi-Ouzou et de Bejaia rendant l'exploitation difficile, et ce, outre le manque de formation et d'encadrement des exploitants.

C'est dans ce sens que la DGF envisage de collaborer avec le ministère de la Formation professionnelle pour assurer une formation au bénéfice des jeunes souhaitant se spécialiser dans cette filière.

Les 18 wilayas productrices de liège sont Jijel, Blida, El Tarf, Annaba, Guelma, Souk Ahras, Skikda, Mila, Bejaia, Tizi-Ouzou, Bouira, Tipasa, Ain Defla, Chlef, Tissemsilt, Oran, Relizane et Mascara.

## TRANSPORT: La société d'exploitation du tramway d'Oran certifiée ISO 9001

La société chargée de l'exploitation et de la maintenance du tramway d'Oran (Setram Oran), a été certifiée dernière ISO 9001 V 2015, a-t-on appris auprès du directeur de cette entreprise.

Cette certification s'ajoute à celles accordée à la direction générale de la Setram et à l'unité de Constantine, en décembre 2017, précise M. Lahmar Mustapha, directeur de la Setram Oran, dans une déclaration à l'APS, ajoutant que l'octroi de cette nouvelle certification par l'organisme certificateur s'est fait «sans aucune réserve». Il s'agit d'une

démarche qualité qu'a initiée l'entreprise, notamment à travers le projet de mise en place du Système de Management de la Qualité, en 2016, qui obéit à des standards internationaux, note le même responsable.

«ISO 9001 V 2015 s'oriente vers la satisfaction du client», souligne M. Lahmar, ajoutant que la Setram a déployé, pour ce faire, tous les moyens financiers et humains afin de satisfaire ses clients. Le même responsable a souligné qu'il existe d'autres opportunités pour améliorer la qualité des services et

satisfaire les usagers. «Setram Oran» veillera à les mettre en place, à commencer par le renforcement de l'information voyageur, au niveau des stations et des rames », a encore noté le responsable de la société.

La norme ISO 9001 définit des exigences pour la mise en place d'un système de management de la qualité pour les organismes souhaitant améliorer en permanence la satisfaction de leur client et fournir des produits et services conformes.

**LIGUE ARABE-UE****Un sommet Ligue Arabe-UE  
le 24 février au Caire**

Un sommet Ligue arabe/UE se tiendra les 24 et 25 février prochain au Caire pour discuter de diverses questions d'intérêt commun, a annoncé hier un responsable de la Ligue arabe.

Des réunions se tiennent entre les deux parties dans le cadre des préparatifs de ce sommet «historique», a déclaré le secrétaire général adjoint et chef du bureau du secrétaire général, Hossam Zaki, lors d'une conférence de presse au siège de la Ligue des Etats arabes au Caire.

Il a souligné que «les dirigeants arabes et européens discuteront de toutes les questions et sujets d'intérêt commun».

Le sommet sera précédé par une réunion ministérielle le 4 février en vue de préparer et examiner les sujets que le sommet pourra adopter, a-t-il fait savoir, rappelant que cette réunion est périodique et se tient tous les deux ans en décembre, mais elle a été reportée au mois de février prochain.

Le secrétaire général adjoint a, en revanche, démenti des informations selon lesquelles ce sommet portera seulement sur la question de la migration, ajoutant que «des consultations sont en cours sur des sujets qui peuvent être discutés». «Il n'y a pas un seul sujet» et chaque partie à ses propres préoccupations, a-t-il ajouté, faisant part de sa confiance de



parvenir à un consensus de manière à garantir le succès de ce sommet.

En ce qui concerne le sommet arabe pour le développement économique et social, prévu janvier prochain à Beyrouth, M. Zaki a indiqué que ce sommet intervient cinq ans après le celui de Ryadh, notant que son ordre du jour n'inclut pas des sujets politiques, mais «seulement» ceux liés au développement social et

économique. M. Zaki a en outre relevé que la Ligue arabe oeuvre «inlassablement» pour l'instauration de la grande zone arabe de libre échange, faisant savoir que 95% des règles d'origine détaillées applicables aux produits arabes entrées en vigueur en octobre dernier, ont été finalisées et que le travail se poursuit pour mener à bien la négociation de ces règles détaillées.

**ALGÉRIE-AZERBAÏDJAN****Installation du groupe parlementaire d'amitié «Algérie-Azerbaïdjan»**

Le groupe parlementaire d'amitié «Algérie-Azerbaïdjan» a été installé, hier, au siège de l'Assemblée populaire nationale (APN) en vue de développer les relations bilatérales à travers les échanges parlementaires multidimensionnels, a indiqué un communiqué de l'APN.

La cérémonie d'installation a été présidée par Abderrazak Terbeche, vice-président de l'APN chargé des affaires extérieures, en présence de l'ambassadeur azerbaïdjanais à Alger, Maher Aliyev.

Intervenant à cette occasion, M. Terbeche a passé en revue «les relations bilatérales privilégiées», plaidant pour «l'avantage de rapprochement à travers l'échange d'expériences et



d'expertises, notamment au niveau parlementaire».

Il a insisté, en outre, sur le rôle de la diplomatie parlementaire dans «la promotion du niveau de coopération, notamment après l'intérêt qui lui a été accordé dans la récente révision de la Constitution, initiée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika».

«Les parlementaires des deux pays sont appelés à développer les relations bilatérales multidimensionnelles, notamment dans les domaines politique et socio-économique», a-t-il ajouté, estimant que les groupes par-

lementaires d'amitié constituaient «un espace adéquat pour approfondir le dialogue et la concertation au mieux des intérêts suprêmes des deux pays».

Pour sa part, le diplomate azerbaïdjanais a salué «la qualité des relations historiques qui lient les deux pays», saluant «les efforts consentis pour la promotion et la diversification de la coopération bilatérale au mieux des aspirations des deux pays à concrétiser davantage de réalisations communes».

Le président du groupe parlementaire a mis en avant le rôle des groupes parlementaires d'amitié dans «le renforcement de la coopération entre les institutions parlementaires et de l'esprit de solidarité auprès des peuples».

**ANNABA:****Coup d'envoi d'une opération d'exportation de 35.000 tonnes de clinker vers la Côte-d'Ivoire**

Le ministre du Commerce, Said Djellab, accompagné de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima Zohra Zerouati, a donné, hier le coup d'envoi d'une opération d'exportation de 35.000 tonnes de clinker (composant principal du ciment), produit par la cimenterie CILAS de Biskra, à partir du port d'Annaba vers celui d'Abidjan (Côte-d'Ivoire). Président cette opération, la seconde du genre vers un pays africain, le ministre s'est enquis des conditions et des capacités du port

d'Annaba, mettant l'accent sur la nécessité de développer les services logistiques pour gagner du temps et réduire les charges d'exportation. D'une capacité de production de 2,7 millions tonnes par an, la cimenterie CILAS, fruit d'un partenariat entre un particulier et la société

LafrageHolcim, ambitionne d'exporter 2 millions de tonnes de ciment. Le ministre a salué les performances de cette société qui a recours à des technologies de pointe qui tiennent compte de l'aspect écologique.

**ALGÉRIE-UKRAINE****Louh évoque avec l'ambassadeur ukrainien les mécanismes de renforcement de la coopération institutionnelle**

Le ministre de la Justice, garde des sceaux, Tayeb Louh, a passé en revue, hier, avec l'ambassadeur de la République d'Ukraine à Alger, Maksym Subkh les mécanismes de coopération institutionnelle entre les deux pays, a indiqué un communiqué du ministère.

Les entretiens ont porté essentiellement sur «l'examen des mécanismes de développement et de promotion de la coopération institutionnelle entre les deux pays, notamment dans les domaines juridique et judiciaire», a ajouté le communiqué.

Les deux parties ont examiné également «les moyens de développer le cadre conventionnel, en prévision de l'élargissement de la coopération entre les ministères de la Justice des deux pays», conclut le document.

**ALGÉRIE-CUBA****La ministre de la Solidarité et l'ambassadeur de Cuba pour le renforcement des échanges en termes de développement social**

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia a reçu l'ambassadeur de la République de Cuba à Alger, Mme Clara Margarita Pulido Escodell, avec laquelle elle a passé en revue les voies et moyens de renforcement de la coopération bilatérale en matière de développement social à travers l'échange d'expériences et d'expertises, a indiqué hier un communiqué du ministère.

La rencontre a porté sur «les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale, notamment en matière de prise en charge des catégories vulnérables telles que les personnes aux besoins spécifiques, l'enfance assistée, les personnes âgées et les femmes en difficulté», a conclu le communiqué.

APS

## ENQUÊTE SUR LA CARACTÉRISATION DE L'ACTIVITÉ DE PÊCHE : 70 professionnels concernés à Tizi-Ouzou



Quelque 70 professionnels de la pêche de Tizi-Ouzou représentent l'échantillon de cette wilaya pour participer à l'enquête nationale sur la caractérisation socioéconomique de l'activité de pêche en Algérie, notamment de la pêche artisanale, a indiqué dimanche le directeur local de la pêche et des ressources halieutiques, Belaid Abdelfahidh.

M. Belaid qui était au port de Tigzirt pour le lancement officiel, au niveau local, de cette enquête, a indiqué que celle-ci, lancée dans le cadre du programme de diversification de l'économie nationale (DIVECO) en partenariat avec l'Union européenne (UE), touchera toutes les catégories du secteur, à savoir les patrons de pêche, les mécaniciens et les marins, soit 45 professionnels activant au port d'Azeffoune et 25 autres au niveau de celui de Tigzirt.

Six (6) cadres de l'administration ont été formés sur les modalités du questionnement et les techniques d'enquête pour mener à bien cette opération dont le but est de connaître les contraintes réelles à laquelle font face les pêcheurs.

Un expert du programme DIVECO se déplacera dans les prochains jours dans les deux villes côtières pour rencontrer les professionnels du secteur, dans le cadre de cette enquête, a ajouté M. Belaid.

Un questionnaire, contenant pas moins de 72 questions relatives à l'activité de pêche, a été élaboré à cet effet, a précisé le même responsable, avant de rappeler que l'objectif global de cette opération est «d'avoir une meilleure connaissance des aspects socio-économiques du secteur de la pêche en Algérie, afin de déterminer sa dimension réelle et son importance par rapport à l'ensemble de la société et à l'économie algérienne».

La collecte d'informations sur le pêcheur et son activité, permettra de comprendre les conditions sociales, culturelles et économiques auxquelles sont soumis les pêcheurs au niveau local et identifier leurs problèmes et leurs attentes en vue de contribuer à l'amélioration de leur situation socioéconomique et de proposer des actions en mesure de valoriser les ressources humaines et les ressources halieutiques pour un développement durable de la pêche, particulièrement la pêche artisanale, a précisé le directeur de la pêche aux pêcheurs présents sur place et qui ont soulevé quelquesunes de leurs préoccupations.

Cette enquête, a-t-il ajouté, «va permettre aux responsables du secteur de prendre en compte les préoccupations et les intérêts des pêcheurs au niveau local dans la prise de décisions, de manière à optimiser les retombées sur la communauté de pêcheurs et d'élaborer une stratégie basée sur des données et des informations vérifiées dans la réalité».

## PROJET DE VILLE NOUVELLE DE BOUGHEZOUL : Vers la création d'un pôle d'attraction industrielle, en guise de locomotive pour la relance du projet

Une attention particulière sera «accordée» au développement de la zone industrielle, située sur le site de la nouvelle ville de Boughezoul, en vue de «la création d'un pôle d'attraction pour les investisseurs et les grands groupes industriels» susceptible de contribuer à l'essor socio-économique des régions des hauts plateaux du sud, a déclaré dimanche soir, le wali de Médéa, à l'issu de sa visite sur le site.

L'émergence de ce pôle d'attraction constitue «l'une des priorités des autorités locales, suite à la décision de transfert de la gestion du projet de la nouvelle ville de Boughezoul au profit des autorités de la wilaya de Médéa prise récemment par le gouvernement», a indiqué Abass Badaoui, en marge de l'inspection des travaux d'aménagement et de viabilisation du site de la nouvelle ville de Boughezoul.

Outre l'achèvement des travaux de viabilisation, qui restent à réaliser, les efforts des autorités locales «ont se focaliser désormais sur la promotion de la zone industrielle intégrée au sein du site de la nouvelle ville de Boughezoul, de façon qu'elle puisse être prête à recevoir les projets d'investissement, déjà agréés ou à venir», a fait savoir le chef de l'exécutif. Une assiette foncière s'étendant sur une superficie de 135 hectares, entièrement viabilisée, sera mise à la disposition des investisseurs, désireux d'implanter leurs projets au niveau de cette zone industrielle, située à quelques kilomètres seulement de l'autoroute nord-sud, considérée comme la colonne vertébrale du réseau routier national.



Dans le but de donner plus d'appoint à cette démarche, un travail de coordination sera mené avec les autorités de la wilaya de Djelfa afin de «mettre en place un programme com-

mun susceptible d'encourager l'installation des futurs investisseurs et d'optimiser cette assiette foncière, de manière à faire profiter les communes frontalières de cette wilaya de ce projet de pôle d'attraction industriel», a souligné le wali.

## PRODUCTION MELLIFÈRE À BOUMERDÈS: Production en légère baisse et des prix stables

La production mellifère à Boumerdes a enregistré une légère baisse durant la campagne 2017/2018, soit près de 2000 quintaux produits comparativement à l'année d'avant qui a connu une récolte de 2100 qx de miel, a-t-on appris dimanche à l'occasion de la foire nationale du miel, organisée à l'initiative de l'association apicole des Issers.

Cette légère contraction de la production n'a pas eu d'effets notoires sur les prix du miel, demeurés quasi-maintenus au même niveau que celui de la campagne écoulée, selon les informations recueillies sur place par l'APS.

Depuis début 2018, la moyenne de production par ruche s'est stabilisée autour de 1,5 kilo de miel, a indiqué

Bouachreb Fouad, président de l'association interprofessionnelle de la filière apicole de la wilaya.

Il a fait part d'une «instabilité» enregistrée dans le rendement de la filière depuis 2011, la production ayant atteint à l'époque près de 2000 qx, avant de reculer l'année d'après (2012) à 900 qx, puis de remonter à plus de 1900 qx en 2013, contre 1600 qx en 2014.

«Une fluctuation», qui selon le responsable et nombre d'exposants, est à l'origine de la stabilisation à la hausse des prix du miel ces dernières années, en restant dans une fourchette entre 2000 DA et 4500 DA le kilogramme de miel, voire 5000 DA pour certaines qualités dites supérieures, comme le miel de jujubier. En l'absence d'un marché pour organiser la vente du produit, la coopérative agricole des apiculteurs des Issers,

unique du genre à l'échelle locale, œuvre, selon son responsable, Djemaâtene Ali, «au maintien des prix abordables de ce produit qu'elle écoule dans une fourchette entre 2500 et 3500 DA le kilo», a-t-il assuré.

A l'origine de cette «stabilité», M. Boucharab a cité particulièrement le soutien permanent des pouvoirs publics à la filière, ayant contribué à une hausse du nombre des apiculteurs, dont l'effectif est passé de 2000 en 2011 à près de 2244 actuellement, outre les conditions climatiques favorables à la floraison.

Ajouter à cela la hausse du nombre de ruches productrices, estimé à 84.000 en

2011, avant d'être portées à 120.743 ruches, dont plus de 50 000 «très productives».

Une trentaine d'exposants issus de neuf wilayas du pays prennent part à ce salon national d'une semaine.

Outre l'ouverture de stands de vente de miel et des produits de la ruche, la manifestation comporte aussi l'animation de nombreuses communications techniques et de vulgarisation, en plus d'activités éducatives pour les enfants et des concours de dégustation.

Selon le président de l'association organisatrice, ce salon se veut un cadre pour faire la promotion des capacités de cette filière agricole et l'encouragement des segments de la production et de la commercialisation, notamment.

## OUM EL-BOUAGHI: Mobilisation de plus de 80 hectares pour la plantation d'arbustes d'olivier

Une superficie de 82 hectares a été mobilisée dans la wilaya d'Oum El Bouaghi dans le cadre d'un opération de plantation d'arbustes d'oliviers, lancée récemment à travers plusieurs communes de la wilaya, a-t-on appris dimanche du conservateur des forêts, Athmane Reghioua.

Le taux d'avancement de cette action, entamée en novembre dernier et qui devra se poursuivre jusqu'au mois de mars prochain (2019), a atteint 20 %, a précisé à l'APS le même responsable.

Il a dans ce sens ajouté que cette action engage 25 agriculteurs qui ont bénéficié chacun de 200 à 1.400 arbustes d'olivier, avec près de 200



plans d'arbres par hectare. Financée par le fonds national de développement rural à hauteur de 9,8 millions DA, l'opération est inscrite dans le cadre de la stratégie de l'Etat visant le soutien du développement rural et la promotion de la filière oléicole à l'échelle locale, a souligné la même source.

Les actions de plantation des oliviers, réalisées au titre du précédent plan quinquennal 2010-2014, ont ciblé une surface de 1.398 hectares, a rappelé M. Reghioua, signalant que 500 hectares sont entrés en production, selon les enquêtes établies sur le terrain par les services concernés.

## GENDARMERIE NATIONALE: Une campagne de sensibilisation en faveur des conducteurs de motocyclettes

La Gendarmerie nationale (GN) a lancé samedi dernier une campagne de sensibilisation, au profit des conducteurs de motocyclettes, dans le but d'attirer l'attention sur les accidents de la route dans lesquels est impliquée cette catégorie de conducteurs, a indiqué un communiqué de ce corps de sécurité.

Sous le slogan «Mettre le casque = sauver votre vie», le Commandement de la Gendarmerie nationale a lancé cette campagne de sensibilisation du 22 décembre 2018 au 5 janvier 2019. «En dépit de l'enregistrement d'une baisse du nombre des accidents de la route, des morts et des blessés durant les onze premiers mois de l'année 2018, les services de la Gendarmerie nationale ont constaté l'implication des conducteurs de motocyclettes dans 974 accidents de la route», a constaté la même source. Ce chiffre représente 12,30% du nombre total des accidents enregistrés, «sans oublier le relèvement de 24.832 infractions liées au non port du casque de sécurité», a ajouté la même source. Ce «comportement» augmente le risque de blessures lors de la survenue d'un accident et représente un «indicateur grave qui mérite d'être pris en considération», a noté la même source, ajoutant que «c'est ainsi qu'est venue l'idée d'organiser cette campagne afin de mettre la lumière sur les comportements négatifs et inappropriés des conducteurs de motocyclettes et plus particulièrement la tranche des jeunes».

La campagne consiste en la mise en exergue de l'importance du port du casque de sécurité, les résultats



dramatiques de l'excès de vitesse, l'impact des manœuvres dangereuses sur la route (dépassages dangereux, la circulation dans les sens interdits, la conduite sur une seule roue) les risques liés au transport de plus d'un passager.

Il s'agit également de mettre en avant les procédures juridiques sanctionnant la non détention des papiers nécessaires à la conduite de motocyclettes, le dérangement des usagers de la route et la provocation d'embouteillages résultant de l'organisation de courses non autorisées sur les routes publiques et la circulation sans pot d'échappement et les risques de la circulation

nocturne sans allumer les feux, notamment dans les régions où l'éclairage est absent.

Enfin, les unités de la Gendarmerie nationale à travers les 48 wilayas du pays, assurent une «disponibilité permanente», de jour comme de nuit, dans le but de prendre en charge les appels des citoyens, fournir l'aide et l'orientation via le numéro vert 10-55 et le site des pré-plaintes <http://ppgn.mdn.dz>. Il est à rappeler également que l'application et le site «Tariki» de la Gendarmerie nationale demeurent à la disposition du citoyen pour qu'il puisse s'enquérir de l'état des routes.

## DÉCÈS DE MAHJOUBI AYACHE: Des protocoles et délais d'intervention ont été respectés

Tous les protocoles et délais d'intervention ont été «respectés» pour sauver le jeune Mahjoubi Ayache, tombé mardi dernier dans un puits artésien à M'Sila et décédé dimanche, a affirmé, hier à Alger, le directeur de l'information et des statistiques à la Direction générale de la Protection civile.

«Tous les protocoles, qui sont universels, ainsi que les délais d'interventions ont été respectés.

Il y a eu la mise en place d'un poste de commandement relié avec la Direction générale de la Protection civile et une cellule de crise reliée à la wilaya de M'Sila.

Chaque intervenant a assumé sa part de responsabilité», a martelé le colonel Achour, lors de son passage à la Chaîne III de la radio nationale (Invité de la Rédaction).

Réfutant ainsi toute «défaillance» pour secourir le jeune Ayache, il a ajouté que «tous les moyens ont été requisitionnés par la wilaya, dont tous les techniciens spécialisés en hydraulique et ceux pratiquant ce genre de forage ont été associés à l'opération de secours, afin d'expliquer la nature du terrain».

Le colonel Achour a ensuite détaillé les étapes d'intervention et ce, dès l'appel reçu mardi à 13 h 40, faisant savoir que l'unité secondaire de la Protection civile de Beni Serour, appuyée par celle de Boussaâda «est dépêchée sur les lieux avec des plongeurs pour s'enquérir de la situation exacte».

Après l'opération de reconnaissance, le chef d'unité de Boussaâda a informé son supérieur, à savoir le directeur de la Protection civile de la même localité, lequel s'est «immédiatement» rendu sur les lieux, a-t-il poursuivi, notant que ce responsable a recommandé d'adopter «une technique spécifique» de sauvetage.

Puis au piége à un niveau de 30 mètres d'un puits artésien de plus de 100 mètres



de profondeur et de 35 centimètres de diamètre, sis dans le village d'Oum Cheml dans la commune d'El Houmed, à 75 km au Sud-Ouest de M'Sila, le jeune Ayache n'a pas survécu à sa chute, la caractéristique du puits ayant empêché l'avancée «rapide» des opérations de sauvetage, a déploré le colonel Achour, faisant savoir qu'après détection de la présence du défunt, «la première mesure a été de l'alimenter en oxygène», lui permettant ainsi de survivre pendant 5 jours. Faisant savoir qu'un puits artésien est «différent» du puits ordinaire, le premier étant «une exsurgence d'où l'eau jaillit spontanément ou par forage», l'hôte de la radio a expliqué que la canalisation du puits ayant enseveli la victime se situe à 60 mètres au-dessus du sol et que son sauvetage a été contrarié par «la particularité géologique de la région».

A cela, s'est greffé un autre empêchement, celui de «la remontée massive» de l'eau, au fur et à mesure du creusement

du puits, ce qui a nécessité la «combinaison» de deux processus simultanément, à savoir, a-t-il explicité, «continuer à creuser tout en évacuant l'eau». L'opération de sauvetage n'a pas échoué.

Il a été impossible d'engager les secours à partir de la surface car il y avait risque d'effondrement et d'éboulement, il a fallu creuser lentement pour atteindre la victime en vie, tout en évitant de mettre en péril la vie des sauveteurs», a-t-il détaillé, avant d'ajouter que c'est le recours à la caméra thermique qui a permis la «localisation de la position de la victime».

Cette dernière, a poursuivi le colonel Achour, «est tombée aux environs de 36 mètres de profondeur», ajoutant que c'est cette même «technologie de pointe» qui a permis de déduire la mort de l'accidenté, dès lors qu'il y avait absence de toute «signature thermique», à savoir la chaleur dégagée d'un corps encore en vie.

## SELON LA DGSN

### Une tentative de transfert illégal de 35.970 euros vers Bamako déjouée à l'aéroport Houari-Boumediene

La police des frontières aériennes au niveau de l'aéroport international d'Alger, Houari-Boumediene a mis en échec, au cours de la semaine passée, une tentative de transfert illégal d'une somme de 35.970 euros vers Bamako/Mali. «Les éléments de la police de la 2ème brigade des frontières aériennes à l'aéroport international d'Alger/Houari-Boumediene ont, au cours de la semaine passée, réussi à déjouer une tentative de transfert illégal d'une somme de (35.970) euros vers l'étranger dissimulée à l'intérieur du bagage d'un passager de nationalité étrangère, qui était à destination de Bamako/Mali», a indiqué lundi un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

## ACCIDENTS DE LA ROUTE: 5 morts et 9 blessés durant les dernières 24 h

Cinq personnes ont perdu la vie et neuf autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus durant les dernières 24 heures dans plusieurs régions du pays, indiquait hier un bilan établi par la Protection civile. La wilaya de Constantine dépose le bilan le plus lourd avec le décès de deux personnes, alors qu'une autre a été blessée dans deux accidents de la circulation.

Les éléments de la protection civile sont intervenus également pour prodiguer les premiers soins à 13 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bains dont 07 personnes dans la wilaya de Tébessa, et 06 personnes dans la wilaya de Médéa, a précisé la même source.

A Mostaganem, les éléments de la protection civile sont intervenus pour l'extinction d'un incendie qui s'est déclaré à l'intérieur d'une habitation sis à la cité «28 logts», commune et daira de Mostaganem, causant des brûlures de 1er degré à une (01) personne, traitée sur place puis évacuée vers l'hôpital local.

«Les derniers travaux d'épuisement d'eau permettent de dire que le corps sera extrait aujourd'hui, il ne subsiste que deux (02) mètres sur les 30 de profondeur du puits», a avancé le même responsable, avant de noter que même si la Protection civile opère quelques 12.000 interventions par an au niveau des puits, le cas présent est «unique de par le monde».

D'où la nécessité de «ne pas faire de comparaison» avec les cas similaires ayant été sauvés dans d'autres pays par le passé, chaque situation étant «d'exception», a-t-il recommandé, rappelant qu'au Chili, l'opération de sauvetage de mineurs ensevelis dans un puits avait nécessité 93 jours, alors que l'enfant sauvé, en Chine «n'était qu'à 6 mètres de profondeur d'un puits aux normes».

Pour autant, il a reconnu l'existence de «questions auxquelles il faudra trouver des réponses à travers l'enquête devant déterminer les circonstances exactes de l'accident», exprimant son «entièr confiance» en la police scientifique en charge de la diligenter.

L'intérêt de ces résultats étant d'éviter que d'autres incidents similaires ne se produisent à l'avenir et de prévoir des mesures préventives pour cela», a-t-il observé, conviant les propriétaires de puits à prévoir des dispositifs de sécurisation de ces sites.

Répondant aux déclarations et autres accusations d'échec visant l'institution qu'il représente, le colonel Achour a rétorqué en ces termes : «la Protection civile est très attachée à la population ()».

Elle a fait ses preuves et est devenue une référence dont il faut tous être fiers», avant de souligner «l'expertise importante» de ses cadres et de rappeler les nombreuses distinctions internationales dont elle a été gratifiée.

## CHINE: Un séisme de magnitude 5,8 frappe le Tibet

Un séisme de magnitude 5,8 a frappé hier à 03h32 (heure de Pékin) le district de Xaitongmoïn, de la préfecture de Xigaze, dans la région autonome du Tibet (sud-ouest de la Chine), selon le Centre du réseau sismique de Chine.

L'épicentre a été localisé à 30,32 degrés de latitude nord et à 87,64 degrés de longitude est, avec une profondeur de 8 km, d'après le centre.

## TONGA Séisme de magnitude 6,4 au large de l'archipel des Tonga

Un séisme de magnitude 6,4 a été enregistré hier dans le Pacifique au large du Royaume de Tonga, a annoncé l'Institut d'études géologiques des États-Unis (USGS).

Le tremblement de terre est survenu à une profondeur de 100 kilomètres, avec un épicentre situé à 85 kilomètres au nord de la capitale, Nuku'alofa.

Aucun dégât n'a pour le moment été rapporté.

Le Centre d'alerte au tsunami dans le Pacifique (PTWC) a précisé qu'il n'y avait pas de risque de tsunami.

## INDE: 3 morts et 8 blessés dans l'effondrement d'un immeuble en construction dans l'ouest du pays

Au moins trois personnes sont mortes et huit autres ont été blessées suite à l'effondrement d'un immeuble en construction à Mumbai dans l'ouest de l'Inde, ont indiqué hier les autorités locales.

L'incident s'est produit tôt ce matin lorsque l'immeuble de trois étages situé dans le quartier de Motilal Nagar à Goregaon (banlieue de la ville de Mumbai), s'est écroulé, ont précisé les autorités locales sans expliquer les causes de l'effondrement. Les blessés ont été transportés vers un hôpital local pour recevoir les premiers soins.

## ACCIDENT D'AUTOBUS CHILIEN EN ARGENTINE: 3 morts et 11 blessés

Un autobus en provenance du Chili, avec au moins 47 passagers à son bord, a eu un accident dimanche dans la province argentine de Mendoza, qui s'est soldé par le décès d'une femme péruvienne et de deux enfants chiliens et par plus de 11 blessés, ont rapporté des médias locaux.

L'autocar a quitté la route près de la ville d'Uspallata, dans la province de Mendoza, une région montagneuse limitrophe du Chili, a-t-on précisé de même source, ajoutant que les trois victimes mortelles sont une femme péruvienne, âgée de 35 ans, résidente au Chili et deux enfants chiliens de 12 et 3 ans, alors que les blessés sont de diverses nationalités, à savoir, argentine, chilienne, péruvienne, colombienne et bolivienne.

Les enquêteurs se penchent toujours sur les causes de cet accident alors que la société propriétaire du véhicule accidenté affirme qu'il disposait de deux chauffeurs et qu'ils avaient observé chacun leur temps de repos réglementaire.

## TSUNAMI EN INDONÉSIE: 280 morts et près d'un millier de blessés, paysage de désolation

D'après le dernier bilan, au moins 281 personnes ont trouvé la mort dans le tsunami qui a frappé samedi soir les côtes situées près du détroit de la Sonde, qui sépare les îles indonésiennes de Java et Sumatra où l'on dénombre également plus d'un millier de blessés et 57 disparus.

L'Indonésie ne s'est pas encore remise du tsunami qui a dévasté la ville de Palu, dans les Célèbes, le 28 septembre dernier, faisant 2000 morts et plus de 5000 personnes disparues, et l'éruption du mont Ángung à Bali en juin, qui avait fait fuir les touristes.

Toujours gravées aux mémoires, les images choquantes du désastre provoqué par le tsunami de 2004 sont toujours là. Le pays avait subi de plein fouet le violent tsunami, qui avait ravagé ses côtes ainsi que l'Asie du Sud-Est et l'océan Indien faisant 220.000 victimes.

### Le cauchemar du samedi soir

Samedi soir, une vague meurtrière s'est déferlé sur les côtes situées près du détroit de la Sonde faisant plus de 280 victimes dans un pays qui a déjà connu le pire.

L'Indonésie, pays de 267 millions d'habitants est régulièrement frappé par les catastrophes naturelles.

La Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a estimé que les «puissantes vagues» avaient atteint entre 30 et 90 centimètres de haut.

Le porte-parole de l'Agence nationale de gestion des catastrophes, Sutopo Purwo Nugroho, prévoit que le nombre de victimes va continuer à augmenter.

La vague a touché les côtes méridionales de Sumatra et l'extrémité occidentale de Java, rasant des centaines de bâtiments.

Elle est survenue après l'éruption du volcan connu comme «l'enfant» du légendaire volcan Krakatoa, l'Anak Krakatoa. Le président indonésien Joko Widodo s'est rendu lundi dans les zones dévastées. Il a présenté ses condoléances et mobilisé les secours,

## MIGRANTS: Le corps de la petite migrante morte aux Etats-Unis rapatrié au Guatemala

Le corps de la petite migrante guatémaltèque de 7 ans, Jakelin Caal morte après avoir été interceptée avec son père par des gardes-frontières américains début décembre courant a été rapatrié dimanche au Guatemala, ont rapporté lundi des médias locaux.

Le cercueil de la fillette a été accueilli par des fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères.

Le cortège funéraire a ensuite pris la route pour un trajet de dix heures en

direction de San Antonio Sezortez, un village distant de 150 km environ au nord de la capitale.

Le 6 décembre, la petite migrante avait traversé la frontière sud des Etats-Unis au niveau du désert du Nouveau-Mexique avec son père Nery, âgé de 29 ans, où ils ont été interceptés.

La fillette a commencé à vomir dans le bus qui la transportait vers le centre de détention, selon des médias. Elle est morte le 8 décembre d'un «choc septique» à l'hôpital d'El Paso

au Texas. Près de 15.000 mineurs non accompagnés sont détenus dans des structures d'accueil aux Etats-Unis.

«C'est quelque chose de

regrettable et de très difficile», a déclaré Rita Elizondo, secrétaire adjointe du Conseil national de l'assistance aux migrants (Conamigua), lorsque le cercueil a été brièvement déposé au niveau de l'aéroport.

Un élue des Etats-Unis, Joaquin Castro, représentant démocrate du Texas,

cité par l'AFP, avait dénoncé le 18 décembre une «série de défauts» après s'être rendu au Nouveau-Mexique, à la tête d'une délégation pour enquêter sur la mort de la fillette.

Vendredi dernier, la secrétaire à la Sécurité intérieure (DHS, Department of Homeland Security) Kirstjen Nielsen qui s'exprimait dans un programme télévisé «Fox & Friends», Kirstjen Nielsen, a annoncé l'ouverture d'une enquête sur la mort de la fillette migrante.

## MOZAMBIQUE: Plus de 100 maisons détruites dans un séisme



dans ce pays, situé sur la «ceinture de feu du Pacifique», cette zone fortement sismique, en pleine activité ces derniers mois.

Cette fois, le drame est de proportion plus modeste, mais la proximité du volcan à moins de 50 km des côtes explique l'impact rapide du tsunami, capable de parcourir plusieurs centaines de kilomètres par heure, prenant de cours les autorités, dans l'obscurité.

### Des secouristes à la recherche des survivants

En dépit de la mise en garde lancée par des experts contre le risque de déferlement de nouvelles vagues mortelles dues à l'activité volcanique, des secouristes indonésiens recherchaient fébrilement lundi des survivants.

Des équipes de secouristes munis d'excavatrices et d'autres équipements lourds tentaient de dégager les débris tandis que des milliers de per-

sonnes ont été évacuées sur les hauteurs. Certains sauveteurs travaillaient à mains nues. «L'armée et la police passent les ruines au peigne fin pour voir s'il y a d'autres victimes», a expliqué un responsable.

Les opérations de secours devraient durer une semaine.

L'Indonésie, archipel de 17.000 îles et îlots qui s'est formé par la convergence de trois grandes plaques tectoniques (indo-pacifique, australienne, eurasienne), se trouve sur la ceinture de feu du Pacifique, une zone de forte activité sismique et d'éruptions volcaniques. Elle compte 127 volcans actifs.

Les tsunamis déclenchés par les éruptions volcaniques, qui provoquent un déplacement d'eau, sont relativement rares.

Mais les spécialistes estiment que l'épisode de samedi est dû à l'effondrement sous-marin d'une partie de l'Anak Krakatoa, et préviennent que ce phénomène peut se reproduire à présent que le volcan est déstabilisé.

Un séisme de magnitude 5,5 qui a frappé samedi la province de Manica, dans le centre du Mozambique a détruit 108 maisons, ont annoncé dimanche les autorités locales.

Selon l'Institut national de la gestion des catastrophes (INGC) du Mozambique, l'épicentre du tremblement de terre se trouvait dans la région de Chipeau au Zimbabwe, pays voisin du Mozambique, à environ 30 kilomètres du district de Mossurize de Manica.

L'administrateur du district de Mossurize Fernando Samuel a déclaré s'être joint à une délégation de l'INGC pour surveiller la situation et explorer des données dans d'autres régions de la province. «Des dégâts ont également été provoqués dans d'autres districts. Nous avons déployé des équipes sur le terrain qui effectuent l'évaluation d'impact», a-t-il déclaré.

## EPIDÉMIE DE CHOLÉRA EN 2018 À BLIDA : Mobilisation générale pour faire retrouver à la ville son lustre d'antan

La wilaya de Blida aspire à retrouver sa beauté qui lui valut le titre de «ville des Roses», à travers les nombreuses campagnes de nettoiement menées par les autorités locales pour éradiquer l'épidémie de choléra, qui a frappé en 2018 la région.

Cette crise sanitaire a, en effet, eu le «merite» d'être à l'origine d'une véritable prise de conscience générale, de multiples mesures ayant été prises aussi bien par la population que les autorités locales.

D'importantes campagnes d'hygiène, menées à la faveur de la mobilisation de la société civile (associations environnementales et de quartiers) et des directions compétentes, et ciblant notamment les décharges anarchiques, source de nombreuses maladies contagieuses, se poursuivent avec pour seul mot d'ordre, rendre à la ville son lustre d'antan.

Déplorant pour certains le caractère quelque peu «forcé» de cette mobilisation, car «intervenue après l'identification de l'Oued Beni Azza, par le ministère de la Santé, de la Population, et de la Réforme hospitalière, comme étant la source de l'épidémie de choléra», il n'en demeure pas moins qu'elle a permis l'enlèvement de tonnes de déchets à travers la wilaya.

Considérant l'importance de la tache en raison de la grande prolifération des déchets au niveau des quartiers et marchés de Blida, ces opérations de nettoyage, lancées conjointement par l'EPIC «Mitidja Nadhafa» et les services de la wilaya, ont été renforcées par la signature de conventions entre les communes, notamment celles de Blida et Ouled Aïch, et des opérateurs privés.

### Eradiquer tout éventuel foyer de MHT

A fin de parer à toute éventuelle maladie à transmission hydrique (MTH), des campagnes ont été lancées à la même période.

La plus importante concerne celle lancée par l'Office national d'assainissement pour éradiquer les fosses septiques dans nombreuses communes la wilaya. A terme, l'opération



vise, a expliqué le responsable local de l'office, Hocine Ben Maâtar, «le raccordement de toutes les habitations exploitant ce type de fosses septiques pour se débarrasser de leurs eaux usées, aux réseaux d'assainissement réglementaires», ce type de fosse représentant un risque majeur pour la prolifération des MTH.

Sur un total de 7.067 de fosses septiques recensées à travers les cités d'habitations érigées anarchiquement, durant la décennie noire, à l'instar de la cité Ben Achour, Hai Kef Hammam d'Ouled Aïch et de nombreux Haouchs, 1.499 ont été éradiquées à ce jour, a-t-il signalé.

Les constructions illicites érigées anarchiquement sur les berges des cours d'eau sont aussi dans la ligne de mire des autorités de la wilaya de Blida.

Ainsi, il a été procédé à la démolition de nombreuses constructions précaires érigées sur les berges d'Oued Beni Azza, premier foyer du cholera.

Poussés par un désir d'embellissement de leur ville, source jadis d'inspiration de poètes et d'artistes, autorités locales et société civile se sont

lancés le défi de restituer à la «ville des roses» son prestige, couronnant leurs campagnes de nettoyage par des actions de plantation d'arbres et de plantes ornementales.

Chaque week-end, artères, cités et quartiers de la wilaya pullulent.

Citoyens, associations et agents de la Protection civile et de la Conservation des forêts se rejoignent pour mener conjointement des actions de reboisement, d'embellissement et d'hygiène.

Cette solidarité citoyenne, impliquant même les écoliers -- adultes responsables de demain--, a permis de transformer de nombreux points noirs de la wilaya en des espaces verts, à l'exemple d'un quartier de Beni Merad et de la route menant vers la cité Ramoul.

Si la wilaya de Blida a remporté le pari de l'éradication du cholera, avec pour corollaire la restitution du visage d'antan de ses quartiers et artères, elle se trouve aujourd'hui face à un défi de taille, celui de l'éradication des constructions précaires défigurant son paysage urbain.

Elle n'en compte pas moins de 12.000, selon les chiffres officiels.

## MALADIES DU SOMMEIL: Plus 100 cas du syndrome d'apnée obstructive recensés à l'EHU d'Oran

Le service de pneumologie de l'établissement hospitalier-universitaire «ier novembre» d'Oran, a recensé plus d'une centaine de cas de syndrome d'apnée obstructive du sommeil, au cours des trois dernières années, a-t-on appris hier du service de communication du même établissement.

Considérée comme grave et périlleuse, cette maladie se caractérise par l'arrêt momentané de la respiration au cours du sommeil, le plus souvent du fait de l'obstruction complète ou partielle des voies respiratoires supérieures, ce qui engendre une chute brutale du taux d'oxygène.

La majorité des cas reçus au niveau du service de pneumologie de l'EHUO, sont des hommes affirme le Pr Bouhadda, spécialiste en pneumologie dans ce même service. «Ce syndrome est de 2 à 4



fois plus fréquent chez les hommes que chez les femmes, avant 60 ans. Après cet âge, la fréquence est la même chez les deux sexes», explique-t-il encore.

«60 % des cas enregistrés présentent un syndrome d'apnée modéré à sévère», précise le même spécialiste, expliquant que les formes modérées et sévères touchent notamment des personnes en surpoids. Le principal facteur de risque noté est l'obésité, avec près de 70%. Les 40% des cas enregistrés souffrent d'une apnée légère, ajoute-t-on encore.

Les arrêts répétitifs de la respiration durant la nuit peuvent altérer la qualité de vie et le bien-être quotidien du patient, notamment que ce syndrome entraîne une fatigue au réveil, des maux de tête, l'irritabilité et le manque de concentration. Par ailleurs, ce syndrome peut être à l'origine du déclenchement de plusieurs pathologies comme l'hypertension artérielle, le diabète type 2 et d'autres maladies cardiovasculaires.

Les symptômes de cette maladie sont le ronflement ainsi que la somnolence durant la journée. La somnolence diurne excessive et les troubles de la vigilance secondaires à cette maladie sont généralement considérés comme des facteurs de risque d'accidents de la route et d'accidents professionnels.

## TISSEMSILT : Des spécialistes en ophtalmologie assurent des consultations au profit d'enfants scolarisés



Une équipe médicale spécialisée d'Oran assure, depuis dimanche, à l'établissement public hospitalier de Bordj Bounâma (Tissemsilt), des consultations en ophtalmologie au profit d'enfants scolarisés, a-t-on appris du directeur de cette structure sanitaire.

Cette équipe, dirigée par le professeur de chirurgie des yeux de l'hôpital Canastel (Oran), Khadijia Mahmoudi, assurera durant deux jours des consultations médicales au niveau de l'EPH de Bordj Bounâma, au profit des enfants scolarisés des communes de la wilaya, dont la tranche d'âge varie entre 7 et 15 ans, souffrant de problèmes aux yeux. Les cas graves seront orientés à l'hôpital pour subir une intervention chirurgicale, a expliqué le responsable. Cette initiative vise l'échange d'expériences entre spécialistes des différentes wilayas et la prise en charge médico-chirurgicale des enfants souffrant de problèmes oculaires. Cette opération s'inscrit dans le cadre des conventions de jumelage entre les hôpitaux du Nord avec ceux du Sud et des Hauts plateaux.

Par ailleurs, l'EPH de Bordj Bounâma accueillera prochainement une équipe chirurgicale de l'hôpital de Tizi Ouzou pour effectuer des interventions de pose de prothèses du genou et du bassin au profit des patients de la région.

## CARAVANE MÉDICALE À FERDJIOUA (MILA) : Plus de 50 opérations chirurgicales programmées

Plus de 50 interventions en chirurgie générale seront effectuées dans le cadre des activités de la caravane médicale en déplacement à l'établissement public hospitalier (EPH) Mohamed Medahi de Ferdjioua, à l'ouest de Mila, a-t-on appris dimanche du directeur de cette infrastructure de santé, Amine Bougaâda.

La caravane médicale, arrivée samedi soir du centre hospitalier de Douira (Alger), effectuera ses activités à l'EPH Mohamed Medahi dans le cadre d'une convention de jumelage signée en 2016 entre ces deux établissements, a précisé à l'APS, la même source, affirmant que huit caravanes médicales ont été accueillies à ce jour dans ce même établissement de santé publique.

Composée de 13 spécialistes en chirurgie générale, anesthésie et réanimation, sous la houlette du professeur Ahmed Azouaou, chef du service chirurgie générale, au centre hospitalier de Douira, la caravane médicale séjournera à l'EPH Mohamed Medahi jusqu'à la fin de la semaine en cours, a-t-on indiqué.

En plus des interventions chirurgicales programmées dans le cadre des activités de cette caravane médicale, il sera procédé également à la prise en charge des cas d'urgence et des consultations avec «la possibilité d'évacuer les cas jugés compliqués au centre hospitalier de Douira», a-t-on noté.

Les médecins de la wilaya bénéficieront au titre des activités de cette caravane d'une session de formation dans le domaine de la chirurgie générale, selon la même source.

# Les troubles orthopédiques des enfants

Certaines anomalies des jambes ou des pieds, ou troubles orthopédiques, peuvent gêner la marche de l'enfant. La plupart du temps, ces anomalies sont anodines et se rectifient d'elles-mêmes avec la croissance. La surveillance médicale des troubles de la marche est prévue par les examens décrits dans le carnet de santé.

## Les troubles orthopédiques des pieds

Les jeunes enfants présentent souvent des troubles de la position des pieds : tournis vers l'intérieur ou l'extérieur, pieds plats, voire pied bot.

### Les pieds tournés vers l'intérieur

Cette anomalie apparaît quand l'enfant commence à marcher. Elle peut être due à une incurvation des pieds, une torsion du tibia ou une mauvaise orientation du col du fémur, entraînant l'ensemble de la jambe vers l'intérieur. L'enfant marche normalement mais il a du mal à courir et tombe souvent. Dans la grande majorité des cas, cette anomalie se corrige d'elle-même lorsque l'enfant grandit. Dans les cas les plus gênants, le médecin prescrit une rééducation, la pratique d'une activité physique (par exemple, la bicyclette), voire le port d'attelles la nuit.

### Les pieds tournés vers l'extérieur

Dans la plupart des cas, un enfant fait ses premiers pas avec les pieds en canard sans que cela soit inquiétant. Ses articulations du genou et du pied sont encore trop souples pour maintenir le pied bien droit. Avec le temps, l'enfant renforce sa musculature et consolide ses articulations. Mais, dans certains cas, cette particularité est provoquée par une torsion du tibia vers l'extérieur, souvent accompagnée d'un pied plat (voir ci-dessous). On observe alors une usure caractéristique de la semelle à l'emplacement des gros orteils. Très souvent hérititaire, cette anomalie tend à persister, même si la croissance peut améliorer la situation. Dans les cas sévères, une intervention chirurgicale peut être proposée.

### Les pieds plats chez les enfants

Habituellement, la voûte du pied ne touche pas le sol. Lorsqu'un enfant a les pieds plats, la voûte plantaire est affaissée et le pied s'appuie sur toute sa surface. Jusqu'à six ou huit ans, les enfants ont tous les pieds un peu aplatis lorsqu'ils marchent : leur voûte plantaire est recouverte d'un petit coussinet de graisse et leurs muscles et leurs ligaments ne sont pas encore assez toniques pour maintenir la forme de la voûte. En position couchée, la voûte plantaire apparaît cependant bien formée. Dans certains cas rares, on observe un mauvais développement de la voûte plantaire qui peut être la conséquence de genoux cagneux



ou d'une anomalie héréditaire. Souvent, les pieds plats ne posent aucun problème à l'enfant, même pour faire du sport. Mais si la marche devient pénible et si des douleurs apparaissent, il est nécessaire de consulter un médecin. Il pourra conseiller une rééducation et le port de semelles orthopédiques pour soutenir la voûte plantaire.

### Le pied bot

Le pied bot est une malformation présente dès la naissance qui touche environ un nourrisson sur mille. Cette déformation est due au fait que les tendons et les muscles du pied sont trop courts, sans qu'on en connaisse la raison. Le pied est dévié vers l'intérieur. Un pied bot doit être traité le plus tôt possible après la naissance. Généralement, une simple rééducation du pied à base d'exercices d'éirement suffit pour corriger ce trouble, éventuellement associé à la pose d'attelles pendant la nuit. Le traitement se poursuit habituellement jusqu'à l'âge de cinq ou six ans. Dans les cas graves, une intervention chirurgicale peut être nécessaire.

### Les troubles orthopédiques des genoux et des jambes

Parfois, chez les enfants, les jambes ne sont pas parfaitement droites. L'axe de la jambe peut être dévié vers l'intérieur (genoux cagneux) ou vers l'extérieur (jambes arquées).



### Les douleurs de croissance

Beaucoup d'enfants se plaignent de douleurs aux jambes, sans localisation précise, particulièrement après une journée bien

remplie. Ces douleurs sont dites de croissance parce qu'elles sont souvent observées chez un enfant qui grandit. Elles pourraient s'expliquer par une fatigue des attaches des ligaments et des muscles sur les os, liée à des efforts

musculaires pour corriger de mauvaises positions.

Si ces douleurs sont fréquentes et gênantes l'enfant, il peut être utile de consulter un médecin, au moins pour écarter toute anomalie orthopédique particulière.

### Les genoux cagneux ou "genu valgum"

Il s'agit d'une déviation de l'axe des jambes qui, vues de face, prennent une allure en « X ».

Ce trouble bénin apparaît vers l'âge de deux à trois ans du fait de la faible tonicité des muscles et des ligaments et, parfois, d'un poids trop élevé. L'enfant marche en se débrouillant et tombe facilement en courant.

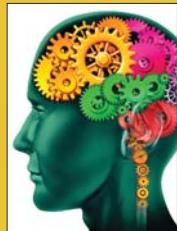
Ce trouble s'accentue jusqu'à quatre ou cinq ans puis, dans la grande majorité des cas, disparaît vers dix ans. Le médecin recommande simplement une surveillance régulière, des exercices de gymnastique et des mesures contre l'excès de poids si nécessaire.

### Les jambes arquées ou "genu varum"

À l'inverse des genoux cagneux, les jambes arquées prennent une allure en « O ». Ce trouble, généralement bénin, apparaît au moment de l'acquisition de la marche. Il est le plus souvent lié à la position des jambes du fœtus pendant la grossesse. Dans la plupart des cas, aucun traitement n'est nécessaire, les jambes se redressant progressivement pendant la croissance.

embre 2018

## Le cerveau peut classer des mots pendant le sommeil



Vous pensez que votre esprit est en mode veille quand vous dormez, mais il n'en est rien. Votre cerveau continue à être actif.

Notre cerveau ne dort-t-il donc jamais ? Des chercheurs de l'université de Cambridge en Grande-Bretagne et du CNRS à Paris ont entrepris de traquer l'activité cérébrale de volontaires pendant leur sommeil et en particulier celle correspondant aux zones cérébrales du langage. Objectif : savoir si on peut identifier des mots alors qu'on est en plein songe. Leur expérience a confirmé leur supposition : les participants ont réussi à réagir à classer des mots pendant leur sommeil sans même le savoir.

Le cerveau est un muscle incroyable capable d'exécuter certaines tâches si celles-ci sont automatiques, déclenchées par le cerveau. Pour les besoins de l'étude, parue dans la revue scientifique Current Biology, les cohéses ont commencé par répondre à un exercice d'identification des mots. Ils devaient lever la main droite quand ils entendaient un nom d'animal et la main gauche à l'écoute d'un nom d'objet. En parallèle, leur activité cérébrale était piétée au moyen d'un électroencéphalogramme.

À la seconde partie du test, les participants se sont endormis et une nouvelle liste de mots leur a été soumise avec les mêmes consignes : classer les noms d'objets ou d'animaux. Et là surprise, le cerveau a continué à réagir positivement. « Le cerveau est demeuré capable de percevoir les sons de l'environnement, d'extraire la signification des mots et de décider quelle action mener – bouger la main droite ou la main gauche », ont commenté les chercheurs. Preuve que le cerveau peut être beaucoup plus actif que nous le pensons pendant notre sommeil. « Ceci explique certaines expériences de la vie quotidienne comme notre sensibilité à notre nom pendant notre sommeil ou à l'alarme spécifique de notre réveil », remarque Stéphane Koulouli, directeur de l'étude, également à la tête de l'équipe de recherche « Cerveau et conscientie » à l'Ecole normale supérieure de Paris.

## Pourquoi un enfant se tient-il mal ?

« Tiens-toi droit ! », « Redresse-toi ! ». Il n'est pas rare de vouloir corriger un enfant affalé sur sa chaise ou qui marche le dos voûté. En réalité, il est difficile à un enfant de lutter contre ces mauvaises postures car elles sont déterminées par sa morphologie, sa scoliose ou son cyphose. Par exemple, un enfant effacé et timide a tendance à marcher la tête penchée en avant. Or, le port de tête est fondamental dans le maintien d'une posture verticale. À l'adolescence, la croissance est rapide et l'adaptation à la nouvelle morphologie demande du temps et peut engendrer de la fatigue musculaire. Celle-ci aggrave alors les problèmes de pos-

ture. Ces mauvaises postures disparaissent généralement avec l'âge et la fin de la croissance mais, parfois, il arrive qu'elles soient la cause de problèmes de dos chroniques.

## Les déformations de la colonne vertébrale

Chez les enfants, les déformations de la colonne vertébrale apparaissent ou s'accentuent généralement un peu avant la puberté lorsque le squelette accélère sa croissance sans que les muscles aient eu le temps de se renforcer. Une activité physique régulière permet souvent de les prévenir.

## Quelles sont les déformations de la colonne vertébrale des enfants ?

Un examen radiologique permet de confirmer un diagnostic de déformation et d'évaluer sa sévérité. Les mauvaises postures et les déformations peuvent parfois provoquer des douleurs du dos, une gêne fonctionnelle (marche difficile, efforts pénibles), voire des difficultés respiratoires dans les cas les plus graves.

### La scoliose

C'est une courbure anormale de la colonne vertébrale qui, vue de face, prend l'aspect d'une « S » ou d'un « C ». La gravité de la maladie se mesure en degré d'inclinaison par rapport à la position normale de la colonne. L'attitude scoliotique est une déviation transitoire de la colonne vertébrale causée par un déséquilibre du bassin. Ce déséquilibre sans gravité est généralement dû à une mauvaise posture debout (l'enfant se tient déhanché) ou à une différence prononcée de longueur entre les deux jambes.

### La cyphose

La cyphose, ou dos rond, correspond à une courbure exagérée du dos vers l'avant chez les épaules des jeunes, très souvent observée chez les adolescents. Comme pour la scoliose, il existe une attitude cyphotique où la déformation est transitoire et sans gravité.



## La lordose

La lordose correspond à une cambrure exagérée de la colonne vertébrale au niveau des reins. Cette déformation est souvent observée chez les jeunes gymnastes ou danseuses.

## Comment traite-t-on les déformations de la colonne des enfants ?

Chaque stade implique des traitements appropriés. Par exemple, une scoliose de 20° ne demande souvent qu'une rééducation à base d'activités physiques. Entre 20° et 30°, une correction à l'aide d'un corset est envisagée et le port de semelles orthopédiques ou de talonnettes est parfois prescrit. Au-delà de 30°, une intervention chirurgicale se révèle nécessaire à l'adolescence.

## Comment prévenir les déformations de la colonne des enfants ?

La prévention des déformations de la colonne vertébrale repose sur des examens de dépistage réguliers, la pratique d'une activité physique pour muscler le dos et les abdominaux, et une alimentation suffisamment riche en calcium et vitamine D nécessaires à la calcification des vertèbres. Chez les jeunes sportifs, mieux vaut éviter un entraînement trop intensif.

## MAROC: Le Maroc, un tremplin pour les attaques terroristes de Daech en Europe

Le Maroc est devenu «un tremplin» pour les attaques terroristes du groupe autoproclamé Etat islamique (EI/Daech) en Europe et les touristes doivent désormais «être vigilants à tout moment», avertit le journal britannique *The Sun*, une semaine après l'assassinat sauvage par l'organisation extrémiste de deux randonneuses scandinaves dans la région de l'Atlas.

Dans une enquête menée par *The Sun* à la suite de l'exécution par Daech de Louise Vesterager Jespersen, une étudiante danoise de 24 ans et Maren Ueland, une Norvégienne de 28 ans, dont les corps ont été découverts sur un site isolé dans le Haut-Atlas (sud du Maroc), le média révèle que «le Maroc n'est plus un havre de paix et de stabilité du moment que les étrangers sont désormais devenus des cibles possibles pour les extrémistes locaux».

Ce pays est devenu aussi «un tremplin» pour les attaques terroristes de Daech et «le terreau» du groupe extrémiste qui a envahi l'Europe, d'après le journal.

Le média qui cite le Foreign Office avertit également que les terroristes marocains risquent de mener des attaques à Londres, Paris, Barcelone, Bruxelles et en Finlande, et rappelle que dans son dernier conseil aux voyageurs, le Foreign Office a mis en garde que «les terroristes sont encore susceptibles de mener des attaques au Maroc» et exhorté les visiteurs à «être vigilants à tout moment».

«Les attaques pourraient être aveugles ou cibler des étrangers», a également averti le Foreign Office, cité par *The Sun*, rappelant le dernier attentat terroriste majeur survenu en avril 2011 où 17 personnes avaient été tuées et 25 blessées dans l'explosion d'une bombe à Marrakech dans le restaurant Argana, à Djamaa El-Fna.

### Le Maroc principal «exportateur» de terroristes

Le journal britannique poursuit: «le Maroc est aujourd'hui considéré comme le principal «exportateur» de terroristes de Daech», citant l'exemple de Younes Abouyaaquoub, 22 ans, qui est suspecté d'être l'un des auteurs présumés de l'attentat de Las Ramblas à Barcelone (Espagne), qui a tué 15 piétons.

Environ 1.800 Marocains, ajoute la même source, sont devenus des terroristes en Libye, en Irak et en Syrie ces dernières années et quelque 1.000 terroristes marocains et tunisiens seraient revenus clandestinement au Maroc et en Tunisie.

Pour le quotidien britannique, le premier pays européen qui pourrait souffrir du terrorisme marocain est l'Espagne, celle-ci étant la principale destination des Marocains qui représentent 16,4% des immigrants dans ce pays européen, ceux qui en fait d'eux la plus grande communauté de migrants du pays.

De plus, les chiffres officiels montrent que plus de 3.300 migrants provenant du Maroc sont entrés illégalement en Espagne par mer au cours des quatre premiers mois de l'année dernière, indique le média, soulignant que la police espagnole «surveille de près» les Marocains dont beaucoup d'entre eux sont liés à des groupes terroristes.

La majorité des attentats terroristes perpétrés en Espagne ou ailleurs en Europe ont été menés par les Marocains, indique le même quotidien, qui avertit aussi que le champ d'action des terroristes marocains s'étend jusqu'en Angleterre, en France, en Belgique et en Finlande où des attentats ont été commis ces dernières années.

Ainsi, le média britannique se dit «étonné» que les Marocains ne soient pas encore interdits d'entrée aux Etats-Unis en raison du risque important qu'ils représentent.

Dans ce contexte, le journal rappelle que le directeur du Bureau central marocain des enquêtes judiciaires (BCIJ), Abdellah Khiame, a révélé récemment que son service a démantelé 167 cellules terroristes depuis 2002, déjoué 76 complots terroristes et arrêté 2.720 terroristes présumés.

## CAUSE SAHRAOUIE 2018: Relance des négociations et victoires diplomatiques, Rabat face à la pression de l'ONU

L'année 2018 s'achève sur une percée diplomatique très significative dans le dossier du Sahara occidental, avec les négociations de Genève sous l'égide de l'Onu, marquées par l'engagement sérieux du Maroc et du Front Polisario, à relancer et à poursuivre, les pourparlers pour régler le conflit.

Rabat ayant maintenu le statu quo, se voit confronté au droit international pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui.

Trop longtemps restée au point mort, un vent nouveau souffle sur la question sahraouie, grâce aux efforts de l'Envoyé personnel du secrétaire général de l'Onu pour le Sahara occidental, Horst Kohler, qui a réussi à réunir les parties en conflit, le Front Polisario et le Maroc, autour de la table des négociations, en présence de l'Algérie et la Mauritanie, en tant qu'Etats voisins.

Une première, depuis les pourparlers de Manhasset 2012, et ce conformément à la résolution 2414 du Conseil de sécurité pour la relance des négociations directes sans pré-conditions.

Ce rendez-vous, est «un premier pas vers un processus renouvelé de négociations en vue de parvenir à une solution juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple sahraoui», et atteste du sérieux et de la bonne volonté du secrétaire général de l'Onu, Antonio Guterres, pour le règlement du conflit, en faisant de ce dossier une priorité de son mandat depuis sa prise de fonction en 2017, ouvrant ainsi la voie à une nouvelle rencontre début 2019.

### 2018, riche en victoires diplomatiques face aux manœuvres marocaines

Au cours de l'année 2018, organisations et associations internationales se sont mobilisées pour défendre le droit du peuple sahraoui à décider de son avenir à travers un référendum d'autodétermination, comme le stipulent les résolutions onusiennes et la légalité internationale après plus de quarante ans de lutte pour la souveraineté nationale.

Cet élan a été appuyé par les Etats d'Afrique et d'Amérique latine ainsi que les instances juridiques et politiques à travers le monde, appelant à un dialogue devant conduire à une solution qui respecte la volonté du peuple sahraoui.

Si certains gouvernements européens tentent de contourner la légalité internationale, pour des raisons d'«intérêts économiques», plusieurs députés et militants de cause sahraouie, s'étaient élevés, contre l'attitude des pays de l'UE, notamment la France et l'Espagne quant à l'exploitation illégale des ressources naturelles, ce qui constitue un «soutien à l'occupant marocain».

Au plan onusien, l'année écoulée reste marquée par la levée du blocage dressé sur la voie du processus de règlement, et une nouvelle dynamique a été apportée



par le Conseil de sécurité, qui a prolongé à deux reprises (avril et octobre 2018), pour une durée de six mois uniquement le mandat de la Mission de l'Onu pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (Minurso).

Une durée de mandat (06 mois au lieu d'une année) positivement accueillie, après des tentatives marocaines et françaises pour maintenir la durée habituelle (01 an).

Une telle décision, confirme selon les observateurs, la volonté de l'Onu à accélérer le règlement du conflit à travers une solution qui pourvoit à l'autodétermination du peuple sahraoui.

Sur le plan juridique, le rejet de la souveraineté du Maroc sur les territoires et les eaux y adjacentes du Sahara occidental occupé a été conforté en 2018, par les décisions des tribunaux africain et européen, notamment celle de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), du 27 février 2018, portant sur l'accord de pêche (UE-Maroc), mais aussi la décision de la Haute Cour sud-africaine dans l'affaire de la cargaison du phosphate transportée par le navire NM Cherry Blossom, statuant que la République arabe sahraouie démocratique (RASD) est le «propriétaire» de la cargaison.

Mieux encore, l'accord aérien entre l'UE et le Maroc a également été jugé par le tribunal européen sans application au territoire du Sahara occidental et à son espace aérien, confirmant, une nouvelle fois, le statut séparé et distinct terrestre, maritime et aérien du Sahara occidental.

Durant la même année, au Sommet de l'Union africaine (UA) tenu à Nouakchott, le Maroc a appris à ses dépens l'attachement de l'UA aux droits du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, après la «décision historique» de créer un mécanisme

africain pour trouver une solution au conflit entre la RASD et le Maroc, marquant ainsi un tournant dans le traitement du dossier et le début du «compte à rebours pour l'occupation marocaine».

### Le Maroc face à la lassitude internationale

Mis au pied du mur, le régime marocain a tenté à duper l'opinion publique et à «saper» les efforts visant le règlement du conflit, tombant dans des contradictions, notamment lorsque le roi Mohamed VI a souligné dans un récent discours, l'engagement de Rabat à soutenir les efforts de l'Onu, mais fixe, en contrepartie, des conditions et des références, non reconnues, comme préalable au règlement du conflit, ainsi qu'à travers son affirmation de l'engagement dans le cadre de l'UA alors qu'il s'oppose au retour du bureau de l'Organisation panafrique à Laâyoune occupée pour coopérer avec la Minurso.

Par ailleurs, le Maroc, qui maintient la politique de la fuite en avant depuis plus de dix ans pour échapper au référendum, a continué à violer les droits du peuple sahraoui, en pillant les ressources naturelles, de ce territoire, inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non-autonomes, donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux.

Cependant, si Rabat a œuvré à maintenir jusqu'à maintenant le statu quo, l'Onu et les Etats-Unis ont exprimé leur lassitude, mettant en cause la raison existentielle de la Minurso qui ne parvient pas à organiser le référendum d'autodétermination, promis au peuple sahraoui, mission fondamentale pour laquelle elle a été créée en 1991.

## LÉGISLATIVES AU TOGO:

### Le parti au pouvoir obtient 59 des 91 sièges à l'Assemblée nationale

Le parti du président Faure Gnassingbé, l'Union pour la République (Unir) a obtenu 59 des 91 sièges à l'Assemblée nationale lors des élections législatives du 20 décembre boycottées par la principale coalition de l'opposition, selon des résultats officiels provisoires.

Sans les principaux partis d'opposition, qui avaient dénoncé des «irrégularités» dans la préparation du scrutin, UNIR pouvait espérer

remporter les 4/5 des sièges au Parlement (73 sièges contre actuellement 62) pour faire passer aisément une réforme constitutionnelle autorisant le président Faure Gnassingbé de se représenter en 2020 et 2025.

Le parti au pouvoir pourra compter sur son allié principal, l'Union des forces de changement (UFC) de l'ex-opposant historique Gilchrist Olympio, arrivée en deuxième position avec six députés et

d'autres partis et indépendants. Dix listes d'indépendants, ont obtenu 18 sièges. Au total, 850 candidats issus 130 listes (105 pour 12 partis politiques et 25 pour les indépendants) ont pris part à ces élections. Le taux de participation officiel est de près de 60% d'électeurs inscrits, les partis boycottant le scrutin ayant invité leurs supporters à ne pas s'inscrire sur les listes.

Après plus d'un an de grave crise politique, et des dizaines de marches de protestation, certaines massives, les leaders de la principale coalition des 14 partis politiques de l'opposition (C-14) n'ont pas présenté de candidats, et n'auront plus aucune représentation au Parlement.

Ils ont toujours réclamé davantage de transparence et des réformes constitutionnelles pour permettre la limitation du mandat présidentiel.

## YÉMEN: Cessez-le-feu à al Hodeida sur fond de consolidation du processus de paix

L'équipe d'observateurs des Nations unies chargés de consolider la trêve dans le port stratégique yéménite d'al Hodeida, dans le cadre du renforcement du processus de paix, a entamé hier sa mission d'observation, une semaine après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu dans cette ville conformément à l'accord de Stockholm signé, il y a une semaine, entre le gouvernement et le mouvement Ansarallah (Houthis).

Lors de son premier passage lundi au port d'al Hodeida, à l'ouest du Yémen, le chef des observateurs, le général néerlandais à la retraite Patrick Cammaert, a appelé encore une fois les belligérants au «respect de la trêve» conclue en Suède mi-décembre courant.

Le chef des observateurs a fait le tour du port et constaté «les traces des pilonnages», a déclaré le directeur-adjoint de cette installation, Yahia Charafeddine, cité par des médias.

Selon Charafeddine, le responsable onusien a affirmé aux responsables du port «la détermination» de la communauté internationale, à «mettre fin» au conflit au Yémen, une guerre qui a été «oubliée durant des années».

Il a insisté, selon la même source, sur l'application de l'accord de cessez-le-feu entériné par une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU, votée vendredi à l'unanimité de ses membres.

Le général néerlandais envisage de consacrer le reste de la journée à des visites sur les lignes de front entre Houthis et forces pro-gouvernementales autour d'al Hodeida.

Patrick Cammaert est arrivé dimanche à Hodeida, accompagné d'une équipe réduite d'observateurs au lendemain d'une rencontre avec le gouvernement, dans le cadre de ses efforts pour convaincre les belligérants de respecter la trêve.

Selon l'ONU, il doit présider mercredi, la première réunion du Comité mixte (rebelles-gouvernement) chargé de mettre en œuvre la trêve mais aussi le retrait des combattants des ports d'al Hodeida, de Salif et de Ras Issa par lesquels passent l'essentiel de l'aide humanitaire et des importations alimentaires du Yémen.

Samedi, le général Cammaert est arrivé à Aden (sud), où est basé le gouvernement reconnu par la com-



munauté internationale. Il avait «pressé» l'exécutif yéménite et la coalition militaire conduite par l'Arabie saoudite qui le soutient «de faire respecter la trêve» à Hodeida «et de coopérer afin d'assurer l'acheminement de l'aide humanitaire», selon l'ONU.

### L'Onu insiste sur le respect du cessez-le-feu

Vendredi, le Conseil de sécurité de l'Onu a adopté à l'unanimité la résolution 2451 pour l'envoi d'observateurs civils au Yémen pour notamment sécuriser le fonctionnement du port d'al Hodeida, principal front de la guerre, et superviser l'évacuation des combattants de cette ville.

Le texte autorise l'Onu à «établir et à déployer, pour une période initiale de 30 jours à compter de l'adoption de la résolution», et insiste sur «le plein respect par toutes les parties du cessez-le-feu décreté pour la province de Hodeida», entré en vigueur mardi dernier.

Cette résolution venue après près de quatre années de conflit, a été qualifiée de «pas important» par le mouvement Ansarallah (Houthis), alors que le gouvernement yéménite

a réaffirmé son «engagement à respecter l'accord» de Suède, et travailler «dans un esprit positif» avec l'Onu afin de trouver un accord politique durable à la crise.

Le 13 décembre, des délégations du gouvernement et des éléments des Houthis ont conclu un accord en Suède, sous l'égide de l'ONU, prévoyant de cesser immédiatement les hostilités à al Hodeida, le principal front dans le conflit ces derniers mois, ainsi que le retrait des ports de la ville.

Le retrait complet et mutuel de l'ensemble des forces qui se trouvent à al Hodeida et dans ces trois ports sera achevé en une période maximum de 21 jours après l'entrée en vigueur de la trêve, conformément à l'accord.

Mais des combats et des raids aériens s'étaient poursuivis sporadiquement dans la ville par où transite l'essentiel de l'aide et des importations alimentaires du Yémen, alors que les deux forces rivales se sont mutuellement accusées d'avoir violé le cessez-le-feu.

Le conflit au Yémen a fait plus de 10.000 morts et provoqué la pire crise humanitaire au monde selon l'ONU.

## SYRIE:

## Lavrov invite Ankara à respecter l'Accord de désescalade d'Idlib

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a déclaré hier, que la présence des troupes turques dans la ville syrienne d'Idlib avait été convenue avec Damas, au moment où Ankara annonce avoir dépêché des renforts militaires à la frontière syrienne pour engager une opération contre des groupes armés, ont rapporté des médias russes.

«L'accord russe-turc sur Idlib, énoncé dans le mémorandum d'accord signé à Sochi, a été conclu le 17 décembre et a été rendu possible, grâce à des décisions antérieures prises dans le cadre du processus d'Astana visant une réduction de l'escalade dans cette partie de la Syrie et du périmètre des centres de contrôle turcs», a affirmé le chef de la diplomatie russe, cité par

l'agence Sputnik. M. Lavrov a souligné également que «la présence de l'armée turque dans cette partie de la Syrie est donc coordonnée avec le gouvernement syrien, qui s'est félicité du mémorandum de Sotchi», soulignant que «le troisième garant du processus d'Astana, l'Iran, appuyait également le mémorandum», a ajouté la même source.

Les ministres de la Défense russe et turc ont signé, le 17 septembre dernier, un mémorandum d'accord sur la stabilisation de la situation dans la zone de réduction de l'escalade et ont convenu de créer une zone démilitarisée à Idlib. Les deux parties ont convenu de travailler ensemble pour assurer la stabilité en Syrie et mettre fin au conflit. Toutefois, la Turquie a annoncé samedi soir avoir envoyé des ren-

forts militaires dans le nord de la Syrie à proximité d'une zone contrôlée par des forces kurdes, considérées par Ankara comme une «menace» et qualifiées de «terroristes».

Ce rebondissement sur le terrain intervient en outre après l'annonce mercredi dernier par le président américain, Donald Trump, du retrait de ses troupes impliquées dans le conflit syrien se trouvant notamment dans nord-est de la Syrie. S'exprimant sur le retrait des forces américaines impliquées dans le conflit syrien, le ministre russe des Affaires étrangères a estimé que c'est «un pas positif vers la restauration de la paix en Syrie», rappelant que «le gouvernement syrien avait appelé à maintes reprises le Conseil de sécurité à mettre fin à la présence illégale de troupes étrangères sur

son territoire et aux raids meurtriers menés par les forces de la coalition occidentale dirigée par les Etats-Unis». Sergueï Lavrov a soutenu, dans ce contexte, qu'il est «difficile de résoudre le problème de la présence illégale des Etats-Unis en Syrie», après que Washington ait mis de «nouvelles conditions qui portent atteinte à la souveraineté, l'indépendance, et l'intégrité territoriale de la République syrienne, en dépit du fait que ces principes sont énoncés dans principales décisions du Conseil de sécurité des Nations Unies».

Le chef de la diplomatie syrienne faisait allusion aux déclarations faites dimanche soir par le président américain Donald Trump qui a soutenu que le départ des forces américaines de Syrie sera «coordonné» avec la Turquie.

## PALESTINE: La Palestine appelle à faire face aux tentatives israéliennes de judaïsation d'Al-Qods occupé

Le ministre palestinien des Affaires étrangères, Riyad Al-Maliki, a lancé un appel hier afin d'intervenir pour mettre en échec les tentatives israéliennes de judaïsation de Jérusalem occupée.

Dans des lettres adressées aux secrétaires généraux de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit, et de l'Organisation de la coopération islamique, Yousef bin Ahmed Al-Othaimeen, M. Al-Maliki les a exhorté à «intervenir en urgence pour mettre un terme aux violations israéliennes contre Al-Qods occupée et à la protéger contre les tentatives de sa judaïsation».

M. Al-Maliki a également appelé la Ligue arabe et l'Organisation de la coopération islamique à «agir pour protéger les lieux saints islamiques et chrétiens ainsi que l'identité culturelle de la ville sainte».

«Les dangers qui guettent Al-Qods occupée appellent une grande mobilisation de la part des pays arabes et musulmans ainsi qu'un grand soutien politique, financier, diplomatique et juridique pour mettre en échec les plans israéliens de judaïsation de la ville sainte», a-t-il souligné.

## IRAN : Téhéran va sortir «tête haute» de l'embargo américain

Le ministre iranien de la Défense, le général Amir Hatami, a affirmé hier que l'Iran va sortir «tête haute» de l'embargo américain imposé à Téhéran, soulignant que «les effets des sanctions américaines ne vont pas durer longtemps», ont rapporté des médias locaux.

Dans un discours prononcé lors d'une conférence consacrée aux réalisations de la recherche, de la technologie et des industries en Iran, le ministre de la Défense a indiqué que «tous les secteurs, y compris pétrolier et de l'industrie automobile, soumis à l'embargo américain, doivent évoluer vers cette perspective afin de dépasser ces sanctions illégales», ont précisé les mêmes sources. M. Hatami a cité, dans ce contexte, le cas des professionnels du secteur de la construction automobile qui avaient fait part de leurs souffrances suite aux interdictions «sévères» imposées par les sanctions occidentales sur les importations iraniennes de composants automobiles. «Nous leurs besoins peuvent être pris en charge localement. C'est ce qui s'est d'ailleurs produit. Lors de notre visite d'inspection sur le terrain nous avons constaté que leurs besoins ont été effectivement assurés et pris en charge localement grâce à nos capacités de production», a-t-il fait savoir.

Selon M. Hatami, le «meilleur moyen» pour faire face à l'embargo américain sur l'Iran consiste à «cesser de regarder vers l'extérieur et de se concentrer sur le potentiel intérieur, ainsi que d'accorder sa «pleine confiance à la jeune iranienne», ont poursuivi les mêmes sources. «Il est certain que nous pouvons changer cette phase d'interdiction et d'embargo en une occasion pour réussir à s'en sortir avec la tête haute d'une étape qui ne sera que de courte durée et qui fera de l'Iran un Etat fort», a souligné encore le général Hatami. Le ministre iranien de la Défense a déclaré, le 18 décembre dernier, que les sanctions américaines visent à «affaiblir les capacités de défense» de l'Iran, évoquant «une guerre économique totale contre Téhéran». Les Etats-Unis ont quitté unilatéralement en mai l'accord sur le nucléaire iranien conclu en 2015 entre Téhéran et les grandes puissances.

L'administration de Donald Trump a par la suite rétabli des sanctions visant l'Iran, notamment contre le secteur énergétique, financier et des transports, pour forcer Téhéran à renégocier l'accord nucléaire.

Malgré les décisions prises par Washington, l'Iran a refusé toute modification de l'accord de 2015 signé par les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, la Chine et la Russie, insistant sur son «respect intégral» par les Etats-Unis.

L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a confirmé à maintes reprises que Téhéran remplaçait ses engagements nucléaires selon les termes de l'accord de 2015, remettant ainsi en question les «arguments» de l'administration américaine avancés pour justifier son retrait.

BOUIRA :

# Coup d'envoi aujourd'hui du 1<sup>er</sup> festival du théâtre scolaire

*Le coup d'envoi de la première édition du festival local du théâtre scolaire sera donné mardi à la maison de la culture Ali Zaâmoum de la ville de Bouira, a annoncé lundi sa directrice, Saliha Cherbi.*

«Des troupes de théâtre de sept collèges d'enseignement moyen (CEM) prendront part à cette première édition du festival du théâtre scolaire, qui se poursuivra jusqu'à jeudi prochain. Son ouverture sera présidée par les autorités locales, en présence des partenaires de cette manifestation à savoir les directions de l'Education et de l'Environnement», a expliqué Mme Cherbi.

Placée sous le slogan «Vivre en paix ensemble», cette manifestation culturelle se veut un espace d'animation pour les élèves en cette période des vacances scolaires hivernales. «Nous voulons inciter l'enfant à s'intéresser à ce genre d'activités ainsi qu'à leur inculquer la culture de la paix et la nécessité de protéger l'environnement», a ajouté la responsable.

Plusieurs expositions dédiées aux enfants et des ateliers de travaux manuels seront programmés pour le premier jour de cet événement culturel. D'autres expositions seront organisées également par les clubsverts de la wilaya.

«Les enfants auront également l'occasion d'exposer au pu-



blic leurs inventions. Et, ils participeront à un concours de réalisation de fresques murales», a fait savoir la directrice de la maison de la culture Ali Zaâmoum.

Le premier jour de la manifestation sera également marqué par l'installation d'un tapis de danse pour les enfants, ainsi que par la projection d'un court

métrage portant le titre «Binatna hyatna», qui sera suivie d'une conférence sur l'importance du théâtre pour l'enfant, selon les détails fournis par Mme Cherbi.

«Nous voulons, à travers cette manifestation culturelle, redonner au théâtre scolaire sa place dans le secteur de l'éducation», a déclaré Mme Cherbi.

«Le théâtre scolaire peut ser-

vir comme moyen de lutte contre la violence, la drogue et tous les phénomènes sociaux dangereux, qui guettent la vie des élèves en milieu scolaire. Nous espérons donc que ce festival soit organisé chaque année dans notre wilaya pour enseigner et éduquer davantage les enfants», a-t-elle souhaité.

APS

**HISTOIRE**  
**Tissemtilt commémore le 3<sup>e</sup> anniversaire de la disparition du moudjahid Hocine Aït Ahmed**

Une manifestation historique sous le thème «Symboles de la Révolution» a été organisée dimanche au musée du moudjahid de la wilaya de Tissemtilt pour commémorer le 3<sup>e</sup> anniversaire de la disparition de Hocine Aït Ahmed (1926-2015).

Initiée par le musée de la ville, cette manifestation a été marquée par la mise sur pied d'une exposition de photos et de documents mettant l'accent sur le parcours militant du moudjahid Aït Ahmed, depuis sa direction de l'Organisation secrète en 1947 jusqu'à l'indépendance, a souligné le directeur du musée, Mohamed Adjed.

A cette occasion, des publications et des dépliants ont été distribués aux visiteurs et au jeune public, avide de connaître et de découvrir les itinéraires des grands noms de la Révolution armée et les différentes étapes de la Guerre de libération nationale.

Le musée a lancé une action d'information pour faire connaître la vie et l'action militante du moudjahid Hocine Aït Ahmed à travers son portail électronique et sa page officielle sur les réseaux sociaux. Le moudjahid Aït Ahmed est décédé le 23 décembre 2015 en Suisse. Il a été inhumé dans son village natal à Ain El Hammam, dans la wilaya de Tizi Ouzou.

## PUBLICITÉ

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



EPE - ALGERIE TELECOM – SPA  
DIRECTION GENERALE  
NIF: 000216001808337

DIRECTION DES ACHATS ET DE LA LOGISTIQUE

### AVIS DE PROROGATION DE DELAI DE L'AVIS DE CONSULTATION NATIONALE ET INTERNATIONALE N°125/AT/DAL/2018(relance)

Algérie Télécom informe les candidats intéressés par la consultation nationale et internationale N°125/AT/DAL/2018, portant sur «ACQUISITION D'UN OUTIL DE SOCIAL HUB», que la date limite de dépôt des offres prévue pour le 25 Décembre 2018, est prorogée au 14 Janvier 2019 de 08h00 à 14h00.

DK NEWS

Anep : 839 987 du 25/12/2018

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUIRA  
DAIRA DE KADIRIA  
COMMUNE DE KADIRIA

### AVIS DE RECRUTEMENT

Le président de l'assemblée populaire communale de KADIRIA lance un avis de recrutement externe sur titre, suivant les conditions suivantes .

GRADE	NBRE DES POSTES	MODE DE RECRUTEMENT	CONDITION	spécialité	Lieu de recrutement	Autres condition
Technicien supérieur en informatique de l'administration territoriale	01	Concours sur titre	Parmi les candidats titulaires d'un diplôme de technicien supérieur ou d'un titre reconnu équivalent	-informatique	Siege de la commune	

Le dossier de candidat est constitué des pièces suivantes :

- Demande de participation -
- Copie conforme du titre du diplôme requis
- Copie de la carte d'identité nationale
- Copie du relevé de note
- fiche de renseignement (auprès des services de L'A P C)
- Il demeure entendu que les candidats définitivement admis sont invités à compléter leurs dossiers de recrutement par les pièces suivantes
- Caisier judiciaire n3
- Position vis-avis du service national
- Deux 02 photos d'identité
- Certificat de travail précisant l'expérience professionnelle du candidat dans la spécialité dûment visé par l'organe de sécurité sociale pour l'expérience acquise dans le secteur privé ; le cas échéant
- Certificat médical
- Certificat de résidence
- Fiche familiale
- Une attestation justifiant la période de travail effectuer par le candidat dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale des jeunes diplômes et précisant l'emploi occupé ; le cas échéant
- Tout document relatif aux travaux et étude réalisée par le candidat dans la spécialité ; le cas échéant
- Les inscriptions seront ouvertes pendant 15jours à compter de la date d'apparition de l'avis au journal
- les dossiers de candidatures doivent être déposer auprès du service personnel de la commune de KADIRIA

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME  
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION  
IMMOBILIÈRE DE LA WILAYA DE MILA

REF:.../S.D.G / D.M.O/S.M / 2018

NIF:99343010150830

### ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 73et 74 du Présidentiels N° 15-247 du 02 Dhou EL Hidja 1436 correspondant au 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la Wilaya de Mila lance un avis d'annulation de l'attribution provisoire parue aux quotidiens DK NEWS et SAWT EL AHRAR BOMOP le 22/10/2018 et 24/10/2018 du marché relatif à la réalisation VRDde 150 logements publics locatifs à ROUACHED programme Q 2010-2014 2 eme TRANCHE 2011

DK NEWS

Anep : 25113116 du 25/12/2018

DK NEWS

Anep : 839 662 du 25/12/2018

## CALLIGRAPHIE ARABE À MÉDÉA: Entre coup de cœur, amour et passion et attachement à l'identité nationale

Coup de cœur, pour certains, signe d'attachement à l'identité nationale ou amour et passion, pour d'autres, autant de qualificatifs qui traduisent l'attrait qu'exerce la calligraphie sur ces artistes en herbe, venus partager cette passion de l'écriture avec d'autres personnes, à l'occasion de la 14<sup>e</sup> édition de l'atelier de calligraphie arabe, organisé du 22 au 25 décembre courant à Médéa.

Malgré l'écart de l'âge et leurs parcours différents, les calligraphes présents à cette édition, ont pour point commun, la passion du trait, des formes géométriques et des couleurs, à travers lesquels ils parviennent, chacun dans son style et approche, à transformer en une œuvre artistique d'où jaillit toute la beauté du «verbe arabe».

Sid-Ahmed Baba, jeune calligraphe d'Adrar, sud du pays, considère la calligraphie, qu'il a découverte il y a trois ans de cela, comme «un moyen pour préserver le legs culturel ancestral, d'explorer les profondeurs du patrimoine local, de s'en inspirer pour le présenter sous une forme artistique accessible à tous», se disant fier de servir à la promotion et la sauvegarde, à la fois, de ce patrimoine, qui représente en somme un élément de notre identité culturelle».

Pour Mohamed Es-Sadek Khemis, de la région de Ouargla, la calligraphie est ½ une sorte d'oxygène «qui lui donne cette vitalité qui lui a permis, depuis son enfance, de tracer sa voie et cumuler les participations, sans ½ flétrir ou douter de ce qu'il fait».

D'autres calligraphes, plus âgés, à l'instar de Mahboub Cheboub, natif de la même wilaya, qui continue



inlassablement, depuis 1988, à «explorer les méandres» de cet art, à la recherche de la perfection qui le hisse à un niveau mondial, affirmant puiser ½ cette force dans la magie du verbe arabe qui se laisse apprivoiser facilement et permis toutes les créations possibles et imaginables.

Lakhdar Hémistiche, enseignant retraité de la wilaya de Msila, ne rate aucun atelier, depuis plus de douze ans, et de profiter de la présence de calligraphes de renoms

pour se former et s'initier aux différentes techniques d'écriture et de conception de toiles. C'est cette passion pour la calligraphie qui l'incite à revenir chaque année et revivre cette atmosphère particulière qui le replonge, l'espace d'une édition, dans les profondeurs de la calligraphie et de profiter, de chaque moment et rencontres, pour se perfectionner et apprendre davantage sur un art qui continue de passionner, depuis des siècles, des hommes et des femmes de tout horizon.

## 13E FESTIVALGÉRIE: Des artistes d'Afghanistan, Maroc et Algérie animent la soirée du dimanche



Le 13<sup>e</sup> Festival international de musique andalouse et des musiques anciennes (FestivAlgérie) s'est poursuivi dimanche soir par trois spectacles présentés par des artistes venus de l'Afghanistan, du Maroc et des associations algériennes de musique andalouse. Les associations «Nassim El-Andalousse» d'Oran et «Dar El-Gharnatia» de Koléa ont de leur côté gratifié le public d'une nouba dans le mode Zidane dans un parfait métissage des écoles Gharnati et Sana'a. La soirée s'est clôturée par un récital animé par la soprano marocaine, Samira El-Kadiri, dans lequel l'artiste a présenté un programme puisé dans le patrimoine musical arabo-andalou. Le 13<sup>e</sup> FestivAlgérie se poursuivra lundi. La soirée verra le passage de l'artiste tunisienne Schéhérazade Hilal et la troupe «Lema Becharia». Un hommage sera rendu au chantre du Maâlouf, Hamdi Benani.

## LE SPECTACLE «RABIE EN 'NISSAE» PRÉSENTÉ À ALGER: Un hymne à la résilience de la femme

La pièce de théâtre «Rabie En 'Nissae» (Le printemps de femmes), un hymne à la résilience de la femme, aux traits saillants et aux accents déchirants, a été présentée dimanche soir à Alger, dans le cadre du 13<sup>e</sup> Festival national du théâtre professionnel (Fntp), ouvert samedi. Accueilli au Théâtre national Mahieddine-Bachirzaï, le spectacle, écrit et mis en scène par le duo Moulay Meliani et Mohamed Mourad, a débuté par une scène d'exposition mystique, entre «Adem» et «Hawa», suggérant ainsi, le moment où tout a commencé entre l'homme et la femme. Dans un décor sombre, Michou, unique comédienne dans ce spectacle de 80 mn, toute de blanc vêtue, interprète son propre rôle, celui de la femme qui commence alors, à faire face à l'adversité que lui oppose l'homme, qui a tenté d'imposer sa suprématie, dès les premiers instants de son existence. La genèse des rapports, entre les premiers représentants de la race humaine est alors enclenchée pour passer en revue les grands moments de l'histoire qui ont permis à la femme de s'affranchir des jougs des convenances que l'homme a instaurées. Chaque relation construite par Hawae utilisant la séduction, arme redoutable contre l'homme-prédateur,

s'avérait fragile et sans fondement solide, car les différents prétendants qui la sollicitaient étaient dans le stratagème et le calcul. Hawae va alors les chasser un par un pour que l'histoire recommence à nouveau. Les comédiens, Nabil Rahmani, Redouane Boukechaïa, Abderrahmane Djemmouï et Mohamed Cherif Oudini, ont interprété des personnages physiques à l'instar du religieux, du narrateur, de l'ivrogne et des différents prétendants, et d'autres impersonnels et abstraits, tels les voix intérieures de la femme qui ont aidé le spectateur à anticiper sur les événements. Dans une scénographie fonctionnelle, minimaliste mais judicieuse, œuvre de El Boukhari Hebbal, de grandes caisses de couleurs sombres, que les comédiens pouvaient déplacer facilement, étaient disposées à l'arrière scène et sur les côtés, formant des estrades utilisées pour incarner le temps, les discours de gloire, etc. La bande musicale signée Mohamed Zami, faite de pièces illustratives d'une grande synchronisation avec les mouvements et gestes des comédiens, alors que d'autres ont bien couvert les différentes situations liées à la trame, a été concluante, créant les atmosphères nécessaires à chaque tableau. Le spectacle, où le repère spatio-temp-

APS

## PUBLICITÉ

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya: Bordj Bou- Arreridj

Daira: Medjana

Commune: El achir

## AVIS DE RECRUTEMENT

Le président de l'Assemblé Populaire Communal d'El-Achir lance un avis de recrutement selon le tableau ci-dessous:

Grade	Nombre de postes	Mode de recrutement	Spécialité	Désignation	Autres conditions
Technicien Supérieur en informatique De L'Administration Territoriale	01	Sur Titre	Informatique	Commune El-Achir	//

Le Dossier de candidature Doit comporter les pièces suivantes:

- Une demande de participation + une Photo copie de la pièce d'identité.
- La formulaire de participation rempli par le candidat.
- Une copie du diplôme demandé (Technicien Supérieur en informatique) ou équivalent.
- Relevé de notes de cursus scolaire ou de formation + Attestation de Suivi.
- Copies des Attestations De Travail (visées par: La Direction de L'emploi pour les périodes de travail à L'ANEM/ La CNAS pour les périodes de travail au privés).
- Copie de L'Attestation de situation auprès Des service national.
- Certificat de Casier judiciaire N°3.
- Certificat médical.
- Une (01) photos.

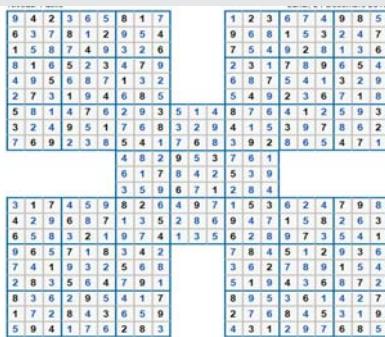
Les Dossiers doivent Déposés au siège de la commune durant tous les jours de travail de la semaine.

La durée limitée de réceptions des dossiers est de 15 jours de travail à partir de la date de parutions de cet avis aux journaux.



## *Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°751*

## Solution



Mots Croisés n°2051

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	R	U	D	I	M	E	N	T	A	I	R	E
2	E	L	U	C	I	D	E		U	S	E	S
3	S	T	R	I	D	E	N	T	S		S	A
4	S	I	C		I	N	E	R	T	E	S	
5	E	M	I	R		S	A	E	R	E	R	
6	N	E	R	O	N		E	C	R	I	R	E
7	T		A	D	O	S		T	E	N	T	A
8	I	L	I	E	N	N	E	S		E		G
9	R	O	S	E		O	P		A	S	P	I
10	A	I		S	A	B	I	R	S	O	R	

Grille géante n°751

## FESTIVAL NATIONAL HANDISPORT À BISKRA : Participation de 350 athlètes

Pas moins de 350 sportives et sportifs issus de 18 wilayas participent au festival national handisport ouvert dimanche à l'Ecole régionale des sports olympiques de Biskra.

Lors de la cérémonie d'ouverture du festival, le président de la Fédération algérienne handisport, Mohamed Hachefa a indiqué que l'objectif de cette manifestation sportive est d'évaluer le niveau des athlètes participants et de sélectionner les talents.

Selon les organisateurs, les épreuves de ce festival sont le goal-ball pour les moins 23 ans et, pour les moins 19 ans, le football, le judo, l'athlétisme et la natation.

Les joutes prévues pendant quatre jours se dérouleront en individuels et par équipes et donneront à leur terme à une cérémonie de remise des médailles aux vainqueurs des premières places.

## HANDBALL/COUPE ARABE DES CLUBS (GR. B - 3E J) :

### Nouvelle défaite de l'IC Ouargla devant le CS Moknine 24-27

Les handballeurs algériens de l'IC Ouargla ont été battus par les Tunisiens du CS Moknine sur le score de 24 à 27, pour le compte de la troisième journée du groupe B de la Coupe arabe des clubs (messieurs), disputée dimanche à Sfax (Tunisie).

C'est la troisième défaite des Algériens dans la compétition après celles essuyées face à l'ES Tunis (21-23) et aux Koweïtiens d'Al Koweït (19-28).

L'IC Ouargla jouera son dernier match de la phase de poules lundi face à Al Arabi du Qatar.

La 34e édition de la compétition, qui se poursuit jusqu'au 29 décembre, enregistre la participation de 9 clubs, après le forfait de dernière minute d'Al Ittihad (Libye).

Les quatre premiers de chaque poule (A et B) se qualifient aux quarts de finale, selon la formule de la compétition.

## TENNIS : Le calendrier fédéral 2019, au menu d'une conférence de presse

Le calendrier des compétitions de tennis pour la saison sportive 2019, sera dévoilé demain, au Centre sportif de Ghermoul (Algier), lors d'une Conférence de presse (10h30), a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne (FAT). La conférence sera animée par le président de l'instance fédérale Mohamed Bessaad et le directeur technique national (DTN), Mohamed Bouchabou. "Nous avons décidé d'organiser cette conférence pour présenter aux médias et au grand public algérien le calendrier fédéral de la nouvelle saison. Ce genre de rendez-vous permettra aussi à la promotion de notre discipline", a déclaré à l'APS Mohamed Bessaad. Outre le calendrier fédéral, la FAT présentera aussi le programme des équipes nationales, planifié par la DTN.

"Cette conférence sera une occasion pour la DTN de lever le voile sur le programme des différentes équipes nationales.

Aussi, nous allons aborder le volet des entraînements permanents qui seront sans doute le réservoir de nos teams (équipes, ndlr)", a-t-il conclu.

## SPORT / ALGÉRIE - NOUVEAU STADE DE BARAKI : L'entreprise chinoise CRCEG mise en demeure par le ministre Hattab

Furieux de buter sur un nouveau report pour la réception du nouveau stade de Baraki, repoussée finalement de janvier 2019 au début juillet de la même année, le ministre de la Jeunesse et des Sports Mohamed Hattab, et le Wali d'Alger Abdelkader Zoukh ont haussé le ton hier, lors d'une visite d'inspection sur chantier, mettant carrément en demeure l'entreprise chargée du projet, la China Railway Construction Engineering Group (CRCEG).

«Ces reports à répétition ont gravement nui à notre réputation et mis notre crédibilité en doute, car à chaque fois nous avançons une nouvelle date pour la réception de ce stade et elle n'est jamais respectée.

A présent, c'est fini.

Plus aucun retard ne sera toléré, quelles que soient les circonstances» a martelé le MJS en s'adressant au Directeur général adjoint de la CRCEG, Nazim Ghaneim.

«Lors de notre précédente visite, le 16 octobre dernier, nous avions demandé à ce que le nombre des ouvriers passe de 226 à 500, pour accélérer la cadence et pouvoir réceptionner ce stade dès le début de la nouvelle année.

Or, nous constatons aujourd'hui que ce renforcement des effectifs n'a pas été fait, et vous devez en assumer les conséquences, car si maintenant retard il y a, c'est parce que vous n'avez pas respecté votre dernier engagement» a estimé Zoukh.

Lancé en 2004, en même temps que d'autres grands projets à Alger, le stade de Baraki, d'une capacité de 40.000 places, a connu une longue période d'arrêt et ce n'est qu'en 2009 que les travaux ont repris.

Importants moyens humains et financiers ont été mobilisés depuis pour achever le projet dans les plus brefs délais, mais à chaque fois, les dates avancées pour sa réception sont repoussées.

«Une forme de lassitude commence à s'installer à cause de ces reports à répétition, sans parler des désagréments parallèles, comme la hausse du prix, car plus le projet est retardé, plus les dépenses augmentent, à cause no-



tamment de la hausse du prix des matériaux de construction.

Donc, il faut en finir au plus vite avec ce projet» a insisté le ministre.

Ses interlocuteurs de la CRCEG, tout en reconnaissant «une meilleure fluidité» depuis l'implication du Wali d'Alger, ont expliqué le retard accusé par des «désagréments qui échappent au contrôle», comme les jours de grandes pluies, pendant lesquels le travail devient impossible sur le chantier.

«Ce n'est plus une excuse valable» a immédiatement rétorqué Hattab, considérant que «même s'il pleut toute la journée, les ouvriers devront se rattraper dès le passage de l'averse, quitte à travailler toute la nuit».

Selon lui, «c'est désormais la seule solution pour rester dans les temps» et réceptionner ce stade à la date convenue. Le MJS a insisté pour que le nouveau stade de Baraki «soit achevé dès la fin juin 2019», ce qui permettra de l'inaugurer «le 5 juillet», date ô combien importante pour l'Algier, car coïncidant

avec la fête de l'indépendance nationale et de la jeunesse. «Nous sommes très satisfaits du travail accompli par la CRCEG dans d'autres projets, comme dans le secteur de l'habitat, mais ici à Baraki, c'est une catastrophe.

Il faudra vraiment se reprendre» a conclu le ministre pendant son discours avec les responsables de l'entreprise chinoise. Hattab et Zoukh avaient entamé leur visite d'inspection un peu plus tôt dans la matinée, en passant par le stade Douéra, qui est un autre grand projet sportif dans l'algérois, et dont les travaux ont avancé de 65%.

Les deux responsables étaient accompagnés du nouvel Ambassadeur de Chine en Algérie, et qui selon le ministre «a été installé il y a à peine deux semaines» et dont c'était la toute première sortie officielle sur ce chantier.

Concernant le stade de Douéra, le MJS a annoncé qu'il «sera réceptionné après celui de Baraki», vers décembre 2019.

## JEUX D'ÉCHECS / CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE PAR ÉQUIPES : L'AS Sûreté nationale remporte le trophée à Oran

L'équipe de l'AS Sûreté nationale a été sacrée championne d'Algérie des échecs par équipes seniors-hommes, à l'issue de la compétition clôturée samedi soir au camp de jeunes de Mers El Hadjadj, dans la wilaya d'Oran.

La formation de l'ASSN s'est imposée avec un total de 8,5 points, remportant huit victoires et un nul durant les neuf rondes face au Sporting de Sidi Bel-Abbès et Béjaïa Club Echecs, qui terminent respectivement deuxième et troisième avec 8 et 7 points.

Les formations de l'AS Sûreté nationale, championne d'Algérie par équipes, et le Sporting Sidi Bel-Abbès, vice-championne, prendront part le mois de mars prochain, à

Tunis, aux championnats arabes des clubs champions des échecs. A l'issue de ce championnat, les deux derniers au classement, les clubs «El Manar» de Boussaâda et «Hilal» de Sidi Bel-Abbès ont été relégués en seconde division. Cette manifestation sportive de cinq jours, organisée par la ligue de wilaya d'Oran des échecs, en collaboration avec la Fédération algérienne des échecs, a regroupé 90 échiphiles représentant 16 clubs de la division une. Lors du tournoi national d'accèsion, qui a regroupé 13 clubs de la division deux, disputé du 13 au 17 décembre à Sidi Bel-Abbès, deux clubs ont accédé en division une. Il s'agit de l'Entente sportive de Tizi-Ouzou et du CE Constantine, rappelle-t-on.

## HALTÉROPHILIE / DOPAGE 5 haltérophiles dont 2 champions olympiques suspendus après réexamen

La Fédération internationale d'haltérophilie (IWF) a annoncé la suspension à titre provisoire, de cinq haltérophiles dont deux champions olympiques, après réexamen d'échantillons d'urines prélevés lors des Jeux Olympiques de Londres en 2012. Après réanalyse, l'Ukrainien Oleksiy Torokhtiy, champion olympique 2012 dans la catégorie des 105 kg, et l'Ouzbek Ruslan Nurudinov, qui lui a succédé au palmarès en 2016 à Rio, ont tous deux été contrôlés positifs à la testostérone, précise l'IWF dans un communiqué publié dimanche. Seul Torokhtiy

pourrait perdre son titre olympique, puisque les échantillons réexaminés datent de 2012. L'Azéri Valentin Hristov, également contrôlé positif à la testostérone, pourrait quant à lui perdre sa médaille de bronze conquise dans la catégorie des 56 kg aux Jeux de Londres. Les deux autres athlètes contrôlés positifs, l'Arménienne Meline Daluzyan et le Bélarusse Mikalai Novikau, n'avaient pas glané de médailles aux JO-2012. Ils ont tous deux été contrôlés positifs à la testostérone et au stanozolol, un stéroïde anabolisant. Début novembre, le Comité

international olympique avait annoncé que de nouvelles analyses des échantillons prélevés lors des JO-2012, faisant «appel aux méthodes scientifiques les plus récentes», allaient être confiées à l'Agence de contrôles internationaux (ITA). Pendant la période des JO-2012, seulement neuf cas de dopage avaient été révélés. Ce programme de réanalyses, qui a déjà permis d'établir des dizaines d'autres cas de dopage, se poursuivra en 2019, alors que le délai de prescription sera atteint en 2020.

## OUARGLA : Des équipes universitaires s'illustrent aux jeux universitaires nationaux d'hiver

Plusieurs équipes de diverses disciplines sportives se sont illustrées de fort belle manière à la 2e édition des jeux universitaires nationaux d'hiver, clôturée samedi soir dans la wilaya de Ouargla.

Les équipes universitaires d'Alger et d'El-Bayadh, filles et garçons, se sont ainsi imposées en haut du podium dans la discipline de sahara-volley, suivies de celles des universités de Sétif et Ouargla, dans les deux sexes.

Dans la discipline de football sur sable, l'équipe universitaire de Sétif a dominé la compétition devant ses pairs de Guelma et Ouargla.

Les athlètes (filles et garçons) des universités de Ouargla et Guelma se sont partagé la première place en course de vitesse, suivies des universités de Ouargla et d'El-Oued, en deuxième place, et celles de Sétif et d'El-Bayadh, en 3e place.

Organisée par la Fédération algérienne du sport universitaire (FASU), en coordination avec la direction des œuvres universitaires de Ouargla et la ligue des sports universitaires, cette seconde édition qu'a abritée trois jours durant la wilaya de Ouargla a été marquée par une rude concurrence et le fair-play entre participants.

Les compétitions ayant regroupé



de nombreuses équipes représentant 15 institutions universitaires du pays se sont déroulées au niveau du lac de Hassi-Benabdallah (20 km au nord de Ouargla), dans trois disciplines sportives, en l'occurrence le sahara-volley, la course de vitesse et le football sur sable, a indiqué le chef de service des activités culturelles à la direction des œuvres uni-

versitaires de Ouargla, Bouslah Daoui. Ce rendez-vous sportif universitaire constitue un espace idoine de rencontre et d'échange entre étudiants du pays, de promotion du sport universitaire, de prospection de talents et de découverte des atouts touristiques que recèle la région de Ouargla, ont indiqué les organisateurs.

## Plus de 80 participants au festival de ski sur sable à Ouargla

Plus de 80 participants issus de différentes wilayas du pays sont attendus à la 3e édition du festival de ski sur sable qui aura lieu du 28 au 31 décembre dans la commune d'Aïn El-Beida (10 km d'Ouargla), a-t-on appris hier des organisateurs.

Initiée conjointement par l'office communal du tourisme et le club sportif de ski sur sable d'Aïn El-Beida en coordination avec la direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya d'Ouargla, cette manifestation vise à développer la pratique de cette discipline appelée à jouer un rôle important comme un facteur d'attractivité touristique, a-t-on précisé.

Les participants à cette compétition sportive prévue sur les dunes de l'Erg Bousselah (environ 80 mètres d'altitude) auront à profiter de visites des sites touris-

tiques et archéologiques éparsillés à travers le territoire de la région, a fait savoir Mouâad Khouiled, responsable à l'office communal du tourisme.

Des spectacles de fantasia accompagnés de salves de baroud, des expositions d'objets d'artisanat et des soirées artistiques animées par des troupes folkloriques locales figurent également au programme de ce festival, a-t-il ajouté. Pour sa part, le président du club sportif local de ski sur sable Ali Mekadim a indiqué que ce sport n'a pas cessé de s'intensifier dans le monde, d'une année à l'autre, ce qui a permis d'attirer de nombreux adeptes, de toutes les tranches d'âge, soulignant à ce titre l'importance de sa promotion et à le faire passer d'une passion à une discipline sportive qui contribuera au développement du tourisme intérieur notamment».

## JEUX AFRICAINS SPORT ET TRAVAIL: «Objectifs atteints et missions accomplies»

Le président de la Fédération algérienne du sport et travail (FAST), Abdelkrim Chouchaoui, a affirmé dimanche que la première édition des jeux africains du sport et travail abritée par l'Algérie (20-23 décembre) avait permis la «réalisation de nos objectifs et l'accomplissement des missions de l'Organisation du sport africain travailliste et amateur (OSTA)».

«Cette manifestation nous a permis de faire le constat d'une réalité qui nous aidera à parachever notre stratégie de travail que nous avons déjà engagée» a déclaré M. Chouchaoui à l'APS en marge de la clôture de ce rendez-vous africain.

«Aussi, nous avons constaté, également, que certaines des missions de l'OSTA ont été accomplies



dur le terrains», a-t-il ajouté.

«Resserrer les rangs des sportifs travaillistes africains à même de créer de fortes relations entre les jeunes, relèvent de nos objectifs», a souligné le président de la FAST qui occupe, en parallèle, le poste de SG de l'OSTA. «L'idée majeure que nous voulions consacrer à travers cette manifestation était la généralisation de l'exercice du travail chez les travail-

listes tout en élargissant la participation du grand public», a-t-il indiqué.

A ce propos, il a fait savoir que les nombreuses délégations participantes (11 sportifs) dont 80 femmes relevaient de huit (08) pays africains.

«Nous sommes très heureux d'abriter cette première édition des Jeux qui vont voir le jour en Algérie alors que c'est le Sénégal qui devait les orga-

niser avant son retrait à un mois et demi du début», a souligné M. Chouchaoui.

Le principe sportif des Fédérations africaines du sport et travail et d'assurer «un nombre de participation élevé» sans prendre en considération les résultats techniques».

Huit (8) pays ont pris part aux premiers Jeux africains du sport et travail. Il s'agit du Burkina-Faso, Rwanda, Sahara occidental, Sénégal, Cameroun, Congo de la Tunisie et l'Algérie. En outre, l'Erythrée est présente mais elle a participé uniquement au congrès de l'instance africaine».

La cérémonie de clôture des Jeux africains du sport et travail a été marquée par la distribution d'attestations et de médailles aux représentants des équipes participants.

## CROSS-COUNTRY: CHAMPIONNATS ARABES DES NATIONS 2019 : La sélection algérienne en stage bloqué à Zéralda

Les 36 crossmen algériens retenus pour disputer les prochains Championnats arabes des nations (Toutes catégories), prévus le 5 janvier 2019 à Amman (Jordanie), effectueront un stage bloqué du 28 décembre au 2 janvier à Zéralda, appris l'APS hier de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). «La sélection nationale de cross séjournera à la résidence Ouled Sidi Brahim» a encore précisé l'instance fédérale. La liste des 36 représentants algériens à Amman a été arrêtée samedi soir par la Direction technique nationale (DTN), juste après le cross de la Soummam, disputé à Béjaïa.

Chez les seniors, cinq des six candidats retenus par la DTN sont membres de la sélection nationale militaire (CREPSM), en l'occurrence : Bourouima Kheireddine, Laâmèche El Hadi, Hadjlaoui Hamza, Khousa Rabah et Zengli Mansour, alors que le sixième représentant, Yousfi Hamza est sociétaire du CSF Sétif.

Chez les dames, la DTN a essentiellement privilégié les athlètes de Bordj Bou Arréridj et de l'AS Protection Civile d'Alger, considérées comme les plus en forme du moment, tout en renforçant le groupe par deux émigrées. Il s'agit de Bouakila Athina et Bahi Azoum Fathia, qui évoluent en France, et qui représenteront l'Algérie lors des prochains Championnats arabes aux côtés de Kenza Dahmani et Tinhinane Boumaâza (Bordj Bou Arréridj), ainsi que Riham Sennani et Malika Benderbal de l'AS Protection Civile d'Alger. Chez les juniors (garçons), la DTN a jeté son dévolu sur Ouissama Cherrad (Bordj Bou Arréridj), Benkrama Mohamed (Batna), Amdani Zakaria (Bordj Bou Arréridj), Ousser Younès (Tlemcen), Drabli Amine (CREPSM) et Tibouk Fouad (Jijel), alors que chez les juniors (filles), l'Algérie sera représentée par Boudoukha Yasmine (Sétif), Habbache Asma (Bordj Bou Arréridj), Habbache Khadidja (Bordj Bou Arréridj), Aïb Ahlam (M'Sila), -Dahmani Yamina (Chlef) et Bouakba Fatima Zohra (Aïn Defla).

Chez les cadets, la Direction technique nationale a retenu Lefilef Aïssa (Jijel), Saâda Mohamed (Chlef), Daoud Abderrahmane (Sétif), Dalâa Yazid (Chlef), Saâdou Kheireddine (Aïn Defla) et Touati Abdeslam (Chlef), ainsi que Chibâb Naval (Tizi-Ouzou), Rezig Ghania (Chlef), Harizi Mokhtaria (Tissemsilt), Mekki Ismahane (Bordj Bou Arréridj), Hadj-Abdelkader Nouzha (Ind) et Maâmar Hadjira (Chlef).

La DTN a rappelé aux athlètes ayant moins de 18 ans qu'ils devront fournir une autorisation parentale pour pouvoir accompagner la délégation en Jordanie à l'occasion de ces Championnats arabes.

## BOXE : Gala international en hommage au défunt Hocine Soltani les 26 et 27 décembre à Boumerdès

Un gala international de boxe sera organisé mercredi et jeudi dans la wilaya de Boumerdès en hommage au défunt Hocine Soltani, le seul pugiliste algérien à avoir décroché deux médailles olympiques, a appris l'APS hier de la fédération algérienne de boxe (FAB). Organisé par la Ligue de Boumerdès en collaboration avec la Direction de la Jeunesse et des Sports et la Fédération algérienne de boxe (FAB), ce gala verra la participation de la sélection belge ainsi que d'anciens boxeurs algériens. Né à Thénia le 27 décembre 1972, et décédé à Marseille le 1er mars 2002, Soltani, spécialiste de la catégorie Plumes puis celle des Légers, avait récolté plusieurs titres dans sa carrière: Champion olympique à Atlanta en 1996 (Légers), médaillé de bronze aux Jeux de Barcelone en 1992 (Plumes) et médaillé de bronze aux Mondiaux de Sydney en 1991 (Plumes). Très difficile à boxer, avec une puissante frappe du gauche et un regard aigu, le digne représentant de l'Algérie a toujours fait preuve d'un courage exemplaire et d'un mental d'acier. Il fut assassiné le 1er mars 2002 (à 29 ans) à Marseille dans l'anonymat le plus total. Deux ans plus tard, son corps a été trouvé sans vie par la police française.

La nouvelle de son décès tragique est tombée tel un couperet.

Son corps fut rapatrié en 2004 à Boudouaou, sa ville natale pour y reposer en paix.

## LIGUE DES CHAMPIONS : Scènes de liesse à Béchar après la qualification de la JS Saoura



Des scènes de liesse populaire ont marqué dimanche dans la soirée les rues de Béchar à la suite de la qualification de la JS Saoura pour la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football. Dès la fin de la rencontre face à l'IR Tanger au Maroc (défaite 1-0), les habitants et les supporters de l'équipe du Sud ont envahi les rues de la ville de Béchar pour exprimer à coups de klaxons et de feux d'artifice la qualification historique des Aiglons du sud.

Les Bécharis se sont rassemblés ensuite à la place de la République au centre-ville et à proximité du siège du club. «Cette qualification est une consécration de dix années d'efforts et de travail des staffs dirigeant et technique, le mérite revient aussi à l'entraîneur Neghiz et à ses joueurs», ont déclaré à l'APS des supporters. «On s'attend à d'autres scènes de joie lors de l'arrivée de l'équipe lundi, c'est une marque de soutien et en guise de félicitations de notre part après cette réussite du football algérien», a indiqué le président du comité des supporters du club de la Saoura, Si Mohamed Baglab. La JS Saoura s'est qualifiée pour la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football malgré sa défaite sur le score de 1 à 0 devant son homologue marocaine de l'IR Tanger, en match comptant pour les 16es de finale (retour) disputé dimanche au Grand-stade de Tanger. Lors de la manche aller disputée le 15 décembre au stade 20-Août-1955 de Béchar, les protégés de l'entraîneur Nabil Neghiz avaient pris le meilleur sur la formation marocaine (2-0), rappelle-t-on.

## Les 16 clubs qualifiés pour la phase de groupes connus

Les 16es de finale de la Ligue des champions africaine se sont achevés, dimanche, avec le déroulement des matchs retour restants qui ont donné lieu à la qualification des derniers clubs pour la phase de groupes, portant le total à 16 qualifiés.

Outre le tenant du titre, l'Espérance Tunis, qui entrera en lice directement lors du prochain tour, plusieurs nouveaux venus ont pris rendez-vous avec les poules, à l'image des équipes algériennes de la JS Saoura et du CS Constantine, qui se sont qualifiées avec brio devant l'IR Tanger (Maroc) et Vipers SC (Ouganda). Seront aussi en compétition Al Ahly (Egypte), TP Mazembe (RD Congo), WA Casablanca (Maroc), Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), Vita Club (RD Congo), Orlando Pirates (Afrique du Sud), Al Ismaily (Egypte), Lobi Stars (Nigeria), Simba (Tanzanie), FC Platinum (Zimbabwe), Horoya (Guinée), Club Africain (Tunisie) et ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire). Le tirage au sort sera effectué vendredi prochain au Caire et les seize clubs qualifiés seront répartis en quatre groupes de quatre.

## LIGUE 1:

## Le CABBA recevra ses 2 prochains matchs de championnat à Magra

La direction du club de football du CA Bordj Bou Arreridj (Ligue 1 Mobilis) a choisi de recevoir ses deux prochains matchs de championnat au stade des Frères Bouchelague de la commune de Magra (M'sila), a-t-on appris dimanche du directeur général (DG) de la société sportive du club des Biban, Nadir Bouzouad. La direction du CABBA avait formulé une correspondance à la ligue nationale de football professionnel (LFP) concernant ce sujet et a reçu un avis favorable, a expliqué le même responsable. Il a également souligné

## COMPÉTITIONS AFRICAINES (16ES DE FINALE RETOUR): Le CSC, la JSS et le NAHD assurent, l'USMBA éliminée

*L'aventure africaine continue pour trois clubs algériens, le CS Constantine, la JS Saoura et le NA Hussein-Dey, tandis que l'USM Bel-Abbès quitte la compétition par la petite porte, à l'issue des 16es de finale (retour) de la Ligue des champions et Coupe de Confédération de football disputés samedi et dimanche.*

En Ligue des champions, le CS Constantine s'est imposé, samedi, loin de ses bases, devant son homologue ougandais de Vipers SC sur le score de (2-0), à Kampala.

Les Constantinois ont scellé le sort de la partie en seconde période aux réalisations de Djaabout (64e) et Ben Cherifa (70e), envoyant ainsi leur club à la phase de poules de la prestigieuse compétition africaine pour la première fois de son histoire.

Au match aller joué au stade Chahid Hamlaoui à Constantine, les hommes du nouvel entraîneur, le Français Denis Lavagne, se sont contentés du tarif minimum (1-0).

L'autre représentant algérien en C1, la JS Saoura, est revenu avec une qualification historique du Maroc, en dépit de sa défaite sur le score de 1 à 0 devant son homologue de l'IR Tanger, en match disputé dimanche au Grand-stade de Tanger.

Les visiteurs ont surpris les Algérois dès la troisième minute sur un but de

dès l'entame de la seconde période grâce à El-Ouadi (47'). Le représentant algérien s'est compliquée la tâche après l'expulsion de Cherif Bouchiba (76'). Malgré plusieurs tentatives marocaines, les coéquipiers de Yahia Chérif ont tenu tête jusqu'au coup de sifflet final de la partie.

Lors de la manche aller disputée le 15 décembre au stade 20-Août-1955 de Béchar, les protégés de l'entraîneur Nabil Neghiz avaient pris le meilleur sur la formation marocaine (2-0).

### Coupe de la Confédération: le NAHD à l'arraché, l'USMBA passe à côté

En Coupe de la Confédération, Le NA Hussein-dey s'est qualifié pour les séries de finale «bis» dans la douleur, après sa victoire à l'arraché, samedi soir, au stade 5 juillet (Algier) contre les Zambiens de Green Eagles (2-1).

Les visiteurs ont surpris les Algérois dès la troisième minute sur un but de



Mulenga, mais Gasmi a rendu les pendules à l'heure sur penalty à la 36e minute. Alors que la rencontre se dirigeait vers un nul qui arrange les visiteurs, Gasmi resurgit et offre aux « Sang et Or » une victoire inespérée dans le temps additionnel (96+6).

Au match aller disputé à Lusaka, les deux équipes avaient fait match nul (0-0). En revanche, l'USM Bel-Abbès est passé à côté de son match retour en s'inclinant devant les Nigérians

d'Enugu Rangers sur le score de 2 à 0, dimanche au stade Nnamdi-Azikiwe d'Enugu.

Les locaux ont plié le match en première mi-temps grâce à un doublé de Bright Silas (6' et 45'+1). Une élimination sans surprise pour le club algérien qui a raté l'occasion de prendre l'avantage lors de la manche aller en se contentant d'un match nul (0-0). Le tirage au sort de la phase de poules aura lieu le 28 décembre au Caire.

## COUPE ARABE DES CLUBS (QUARTS DE FINALE): MCA-AI Merreikh les 31 janvier et 16 février 2019

Le MC Alger accueillera la formation soudanaise d'Al Merreikh le samedi 31 janvier 2019 à 19h00 au stade 5 juillet (Algier) en quart de finale aller de la Coupe arabe des clubs, selon le programme publié ce lundi par l'Union arabe de football sur sa page Twitter. La manche retour se déroulera le samedi 16 février 2019 à 18h00 à Oum Dorman.

En cas de qualification, le MCA affrontera en demi-finales le vainqueur de la double confrontation entre le Raja Casablanca (Maroc) et l'ES Sahel (Tunisie).

La finale de la compétition se déroulera en avril prochain à Al Ain (Emirats arabes unis), alors que le vainqueur empochera une prime conséquente de 6 millions de dollars.

### Programme des quarts de finale(heure algérienne)

Samedi 26 janvier 2019  
Raja Casablanca (Maroc)- ES Sahel (Tunisie) 17h00  
Jeudi 31 janvier 2019  
MC Alger- El Merreikh (Soudan) 19h00  
Vendredi 8 février 2019

Al Hilal (Arabie saoudite)- Ittihad Alexandria (17h30)

ES Sahel (Tunisie)- Raja Casablanca (Maroc) 15h00

Samedi 16 février 2019  
El Wasl (Emirats arabes unis)- Al Ahli (Arabie saoudite) 14h30

Al Merreikh (Soudan)- MC Alger 18h00  
Lundi 18 février 2019  
Ittihad Alexandria (Egypte)- Al Hilal (Arabie saoudite) 17h00

Lundi 25 février 2019  
Al Ahli (Arabie saoudite)- Al Wasl (Emirats arabes unis) 18h45

## COUPE DE LA CONFÉDÉRATION : Les 30 qualifiés pour les barrages connus

Les derniers matchs des 16es de finale de la Ligue des Champions d'Afrique et de la Coupe de la Confédération, ont permis de connaître les 30 équipes concernées par les matchs barrages pour la saison 2018-19 de la deuxième compétition continentale interclubs.

Quinze (15) équipes sont issues de la Coupe de la Confédération, dont le NA Hussein-dey, qualifié aux dépens des Zambiens de Green Eagles (0-0 et 2-1), alors que le se-

cond représentant algérien dans cette compétition, l'USM Bel-Abbès, s'est fait éliminer par Enugu Rangers du Nigeria (0-0, 2-0). Les 15 autres équipes sont reversées de la Ligue des champions pour le tirage au sort prévu au Caire vendredi. Lors de ce tirage au sort, le Raja Casablanca, tenant du titre, le Zamalek et le CS Sfaxien feront office de têtes de série tandis que l'Etoile du Sahel a profité de son meilleur classement CAF pour bénéficier d'un billet au-

tomatique pour la phase de groupes.

### Voici les 30 clubs qualifiés pour les 16es de finale «bis» (ou barrages):

Zesco United (Zambie), Zamaalek (Egypte), Al Hilal (Soudan), Raja Casablanca (Maroc), Coton Sport (Cameroon), Kampala City (Ouganda), Gor Mahia (Kenya), CS Sfaxien (Tunisie), Stade Malien (Mali), Renaissance Berkane (Maroc), Al-Ahly Benghazi (Libye), NA Hussein-Dey (Algérie), Nkana

FC (Zambie), Petro Atletico Luanda (Angola), AS Otôho (Congo), Faso Salitas (Burkina Faso), Jimma Aba Jifar (Ethiopie), New Stars Douala (Cameroon), Bantu FC (Lesotho), Asante Kotoko (Ghana), Al-Nasr (Libye), FC San Pedro (Côte d'Ivoire), IR Tanger (Maroc), Hassania Agadir (Maroc), African Stars (Namibie), Enugu Rangers (Nigeria), ASC Diaraf (Sénégal), Mukura Victory (Rwanda), Vipers SC (Ouganda) et Kaizer Chiefs (Afrique du Sud).

que cette enceinte footballistique, qui abritera les deux prochains matchs du CABBA contre le MC Oran et l'USM Alger pour le compte des 16e et 18e journées du championnat, se situe à 8 km au sud de la wilaya de Bordj Bou Arreridj. Le stade de Magra a été choisi par la direction du CABBA en fonction des critères exigés par la LFP s'agissant notamment d'un stade qualifié, où évolue des clubs en Ligue 1 Mobilis ou en Ligue 2 Mobilis. Il est à noter que la commission de discipline de la LFP a infligé une sanction de quatre (4)

matchs à huis clos, dont deux à l'extérieur, contre le CA Bordj Bou Arreridj, suite aux incidents ayant émaillé la rencontre CABBA-MC Alger, au stade 20 aout 1955 de Bordj Bou Arreridj, en match comptant pour la 11ème journée du championnat de Ligue 1 Mobilis. L'équipe des Tigres des Biban pourra exceptionnellement recevoir au stade du 20 aout 1955 en présence de ses supporters, vendredi prochain contre le WA Tlemcen en match comptant pour les 16e de finale de la Coupe d'Algérie, a-t-on précisé, notant que les ren-

contres de la coupe d'Algérie ne sont pas concernées par les sanctions de la Ligue nationale de football professionnelle (LFP). Il est à signaler que les responsables du club se sont acquittés d'une grande partie des dettes, chose qui permettra à l'entraîneur du CABBA, Dziri Billel, de bénéficier des services de ces nouveaux joueurs, entre autres, la première recrue de l'équipe des Biban, durant ce mercato hivernal, à savoir le milieu défensif ivoirien Issa Daoudi Diomandé (20 ans).

## David Luiz va bien quitter le club

David Luiz va quitter Chelsea en fin de saison. Si Maurizio Sarri a récemment exprimé son souhait de conserver le défenseur central brésilien, selon The Times, la politique actuelle du club qui veut qu'un joueur de plus de 30 ans ne soit pas prolongé empêche toute perspective de nouveau contrat. Titulaire depuis l'arrivée de Sarri, David Luiz ne devrait avoir aucun mal à trouver un point de chute...



## JAMIE VARDY ADMET QUE LE STYLE DE JEU NE LUI CONVIENT PAS

L'attaquant de Leicester Jamie Vardy a avoué que le style de jeu de Claude Puel ne lui convenait pas.

Auteur de vingt buts depuis l'arrivée de Claude Puel à Leicester, en octobre 2017, Jamie Vardy ne s'épanouit pas forcément sous les ordres de l'ancien entraîneur de Nice. Sur Sky Sports, il a admis que son style de jeu ne lui convenait pas. « Est-ce que c'est à moi de m'adapter ? Oui. La seule manière de le faire, c'est travailler dur à l'entraînement », a précisé l'Anglais de 31 ans.

« C'est un peu frustrant, mais nous passons dans un autre style (de jeu). » Le manager des Foxes (12e) prône un jeu basé sur la possession, à la différence de ses prédécesseurs (Ranieri et Shakespeare). Le 27 octobre dernier, il avait provoqué la colère de Vardy en le faisant débuter sur le banc face à West Ham (1-1).

## VALENCIA VISE LES SOMMETS

L'arrière latéral mancunien est convaincu que le club a les moyens d'atteindre la finale de C1. Absent du groupe qui a écrasé Cardiff samedi (5-1) pour la première de Solskjaer sur le banc mancunien, Antonio Valencia n'en a pas moins été révigoré. Interrogé par MUTV, chaîne officielle du club, l'Equatorien assure que non seulement "personne n'a encore renoncé au top 4" de Premier League, synonyme de qualification direct pour la phase de groupe Ligue des champions, mais souhaiterait également se rapprocher le plus possible de la coupe aux grandes oreilles, et ce dès cette saison. Nous savons que nous avons la qualité au sein de l'équipe pour pouvoir le faire. Il s'agit d'être concentré et l'objectif reste d'atteindre les quatre premières places. Nous voulons aussi aller aussi loin que possible en Ligue des champions - pourquoi ne pas aller en finale? Pourquoi ne pas essayer de gagner les deux compétitions de coupe dans lesquelles nous sommes toujours impliqués.

Les futurs adversaires du PSG en 8ème de finale de C1 ne semblent apparemment pas intimidés par les hommes de Thomas Tuchel.



## Fekir proposé au Real !

Tout près de rejoindre Liverpool lors du dernier mercato estival, Nabil Fekir serait désormais sur les tablettes du Real Madrid. Suspended pour le match aller des huitièmes de finale de la Ligue des champions face au Barça, Nabil Fekir devra attendre le 13 mars pour se mesurer à Lionel Messi et consorts. A moins qu'il croise leur route dès le 3 mars prochain, date du prochain Clasico entre le Real et le Barça...

En croire Marca, Nabil Fekir aurait en effet été proposé au Real Madrid, le champion du monde français semblant devoir quitter l'Olympique Lyonnais au cours de l'année prochaine. Il y a peu, Jean-Michel Aulas avait certes affirmé que la prolongation de son joueur vedette était toujours d'actualité, une offre devant lui être faite dans les prochaines semaines. Pas sur néanmoins que l'international tricolore, qui n'est plus lié à l'OL que jusqu'en juin 2020, accepte de rempiler avec son club formateur. « La prolongation, on verra avec le président. Si j'ai envie de rester? Pourquoi pas. Un départ cet hiver? Pas pour l'instant. Mais dans le foot, rien n'est fait à l'avance », a-t-il d'ailleurs récemment confié à RMC Sport. Le Real Madrid ne serait en tout cas pas fermé à l'idée de recruter le joueur lyonnais et ce afin de préparer la succession de Luka Modric, dont le départ à l'issue de la saison semble acté.

## Le dernier objectif de Mendy

Malgré son jeune âge, le latéral gauche de Manchester City Benjamin Mendy (24 ans, 9 matches en Premier League cette saison) possède déjà un palmarès bien fourni. Et après avoir remporté la Coupe du monde 2018 avec l'équipe de France, l'ancien joueur de l'Olympique de Marseille se verrait bien soulever la Ligue des Champions... « Aujourd'hui, je suis dans l'un des meilleurs clubs du monde. Mais il me manque encore un titre majeur avec les Skyblues, c'est la coupe aux grandes oreilles, a expliqué le joueur formé au Havre lors d'une interview accordée au Canal Football Club. (...) Est-ce que je vais prendre ma retraite à 24 ans si je gagne la C1 cette saison ? Oui, voilà (rires) ! Non, plus sérieusement, je ne vais pas prendre ma retraite. Je veux toujours gagner des titres, avec mon club et avec ma sélection.

Par exemple, on a peut-être gagné la Coupe du monde mais, lorsqu'on disputera à nouveau cette compétition, il faudra encore la gagner ! Avant de penser au Qatar en 2022, Mendy et les Bleus devront d'abord se concentrer sur les qualifications à l'Euro 2020.

## GRAND PRIX ASSIA DJEBAR DU ROMAN 2018

# Nahid Boukhalfa, Mhenni Khalifi et Ryad Girod lauréats de la 4<sup>e</sup> édition

► Ver la création d'une fondation qui portera le nom de la défunte écrivaine

*Les noms des vainqueurs de la quatrième édition du Grand Prix Assia Djebab du roman 2018 ont été dévoilés dimanche lors d'une prestigieuse soirée organisée conjointement par l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEPE) et l'Entreprise nationale des arts graphiques (ENAG), au niveau du Centre international des conférences Abdelatif-Rehal (CIC) d'Alger.*



Ph. A. Frahi



Echikh et le P-DG de l'ENAG, M. Hamidou Messaoudi.

Il s'agit de Nahid Boukhalfa lauréate du Grand Prix Assia Djebab 2018 en langue arabe pour son roman intitulé «Sirène» en référence à une ancienne sculpture située dans la wilaya de Tébessa. A travers le titre de son ouvrage, la romancière voulait rendre à ce monument, qui selon elle, lui fait rappeler sa mère et toutes les belles femmes, son lustre d'antan.

Le Grand Prix Assia Djebab du roman en langue Tamazight a été, quant à lui, attribué au jeune auteur Mhenni Khalifi, pour son ouvrage «Imehbal» ou les «fous». Édité par l'association Cheikh Mohand Oulhoucine, cet ouvrage, rend hommage à une figure

emblématique de la culture et de la poésie algérienne. Quant au Grand prix Assia Djebab 2018 en langue française, il a été attribué à Ryad Girod pour son œuvre «Les yeux de Mansour» édité par les éditions El Barzakh. Un quatrième prix honorifique a été décerné au Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika,

en reconnaissance pour son soutien permanent au secteur de la culture et aux jeunes talents. Le prix a été remis au ministre de la Communication, M. Djamel Kaouane, et au ministre de la Culture, M. Azeddine Mihoubi par le Président directeur général de l'ANEPE, M. Amine

Mihoubi, a souligné M. Kaouane. De son côté, le ministre de la Culture, M. Azeddine Mihoubi, a suggéré la création d'une fondation qui portera le nom de cette illustre romancière afin de donner à ce prix qui a gagné en maturité

**R. Rachedi**

## ALGÉRIE-UKRAINE

### M. Yousfi s'entretient avec l'ambassadeur ukrainien sur la coopération dans les secteurs de l'industrie et des mines

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, a reçu hier à Alger, l'ambassadeur d'Ukraine à Alger, Maksym Subkh avec lequel il a examiné les relations économiques entre les deux pays, notamment dans les secteurs de l'industrie et des mines, a indiqué un communiqué du ministère.

M. Yousfi a exprimé, à ce propos, la volonté de l'Algérie de renforcer la coo-

contre, les deux parties ont passé en revue les potentialités de coopération et de partenariat bilatéral dans les filières de la sidérurgie, l'industrie chimique et les mines, au regard des «potentialités importantes» dont disposent les deux pays, ajoute le communiqué.

M. Yousfi a exprimé, à ce propos, la volonté de l'Algérie de renforcer la coo-

pération industrielle avec l'Ukraine qui «demeure en déçà des opportunités offertes par les deux pays». Le diplomate ukrainien a affirmé, pour sa part, la disponibilité de son pays à examiner toutes les opportunités de partenariat, appelant à un échange de délégations et à l'organisation de rencontres d'affaires entre les deux pays.

Lors de la ren-

## TRANSPORT FERROVIAIRE :

### Suspension de la ligne Alger-Constantine du 25 au 28 décembre

Le trafic ferroviaire de voyageurs sur la ligne Alger-Constantine sera suspendu pendant quatre jours à compter du 25 décembre en cours pour des raisons techniques, a indiqué hier la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) dans un communiqué. «La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) porte à la connaissance de son aimable clientèle qu'à compter du 25 décembre, la circulation des trains voyageurs sur la relation Alger/Constantine, sera supprimée, et ce, pour des raisons techniques», note la même source. Le trafic sur cette relation sera repris le 29 décembre, précise le communiqué.

## ALGÉRIE-TUNISIE

### Le président du Conseil de la nation reçoit l'envoyé spécial du Président tunisien Béji Caïd Essebsi



Le président du Conseil de la nation, M. Abdellah Bensaïd a reçu, hier à Alger, M. Habib Essid, envoyé spécial du Président tunisien, Béji Caïd Essebsi, qui lui a remis un message adressé au président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika. «S'inscrit dans le cadre de la concertation» entre les deux pays «en préparation de la tenue du sommet arabe à Tunis le 31 mars prochain». Mihoubi, durant ces quatre dernières années, une dimension internationale. «Les deux entreprises qui ont institué le Grand prix Assia Djebab du roman, à savoir l'ANEPE et l'ENAG, continueront à apporter leur soutien financier à ce Grand prix qui consacre les travaux littéraires tandis que la fondation s'engagera à assurer sa pérennité», a souligné M. Mihoubi.

Décédée le 07 février 2015, Assia Djebab fut la première algérienne à siéger au sein de l'Académie française. Le prix qui porte son nom est devenu, aujourd'hui, une référence et un événement très attendu par les écrivains et les éditeurs.

**R. Rachedi**

**MDN**

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME

### Reddition d'un terroriste à Tamanrasset et découverte d'une cache de munitions à Bordj Badji Mokhtar

Un terroriste en possession d'une arme s'est rendu dimanche aux autorités militaires de Tamanrasset, alors qu'une cache de munitions a été découverte le même jour à Bordj Badji Mokhtar, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts permanents des Forces de l'Armée nationale populaire, un terroriste s'est rendu, hier 23 décembre 2018, aux autorités militaires à Tamanrasset, dans la 6<sup>e</sup> Région militaire. Il s'agit du dénommé Tabra Boubakr, dit +Zi+, qui avait rallié les groupes terroristes en 2016. Ledit terroriste était en possession d'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et de cinq (05) chargeurs garnis de munitions», précise la même source. «Dans le même contexte et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert, le 23 décembre 2018, lors d'une opération de fouille et de recherche à Bordj Badji Mokhtar (6<sup>e</sup> RM), une cache de munitions contenant quatre (04) roquettes de BM-21 de calibre 122 mm, quatre (04) roquettes de RPG-7, deux (02) grenades et des outils de détonation», ajoute le communiqué. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP «a intercepté, à Tamanrasset (6<sup>e</sup> RM), 23 orpailleurs et saisi 3 véhicules tout-terrain, 4 motocyclettes, 10 groupes électrogènes et 7 marteaux piqueurs», tandis que des Gardes-côtes et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont mis en échec, à Oran (2<sup>e</sup> RM), des tentatives d'émigration clandestine de 67 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale».